

LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"

NOUVEL ARRIVAGE
JOUETS & LIVRES

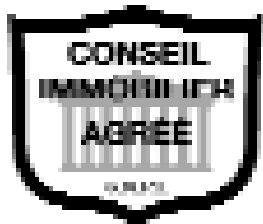
Les nouveautés sur
www.librairiebarnes.com
Tél.: 0590 27 60 30

DVWA
IMPORT-EXPORT

PROMO BATTERIE
-20% pendant le mois d'octobre sur toute la gamme YUASA

+ CHECK-UP GRATUIT de votre batterie l'après-midi en nos bureaux place Anse des Cayes
Info : 0590 29 80 02

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE



Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

LE JOURNAL

DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

L'Agence
IMMOBILIER - REAL ESTATE

VENTES ET LOCATIONS
SALES & RENTALS

LES GALERIES DU COMMERCE - SAINT-JEAN
TÉL. : 05 90 51 07 50 - FAX : 05 90 51 07 30
www.lagence-stbarth.com

SONY
Panasonic
Pioneer
PHILIPS
SAMSUNG

ST-BARTH ELECTRONIQUE

Marché de
OASIS
Lorient

NOUVEAU
Poterie Provençale

9h - 21h TOUS LES JOURS - LORIENT - 0590 29 72 46

PENSEZ À RÉSERVER VOS LENTILLES POUR

HALLOWEEN

Optic 2000

Espace du Centenaire - Gustavia - Tél. : 05 90 52 20 91

ST BARTH ALUMINIUM
Atelier à l'Oeuf

Cell : 06.90.41.86.53 - Fax : 05.90.29.17.43
sbhaluminium@wanadoo.fr



183 poches collectées, record battu

CHARGÉ DES RELATIONS AVEC L'OUTRE MER À L'UDF

Jean-Christophe Lagarde s'exprime sur l'évolution statutaire



En vacances à Saint-Barth, le député maire de Drancy par ailleurs secrétaire de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, Jean-Christophe Lagarde répond à l'interview du Journal de Saint Barth. Pour lui, le risque existe que les projets de lois de l'évolution statutaire n'aient pas le temps d'être adoptés, mais le calendrier ne lui paraît pas insurmontable. Lire page 2.

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives

Le réseau mondial des propriétés d'exception

Espace Centenaire - Gustavia - 0590 29 75 05
In US: 1 508 528 7727 - sales.stbarth@sothebyrealty.com - www.sothebyrealty-stbarth.com

St. Barth
Properties

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Evolution statutaire

Première lecture au Sénat prévue les 30 et 31 octobre

La conférence des Présidents du Sénat qui s'est réunie mercredi dernier a finalement fixé au lundi 30 et mardi 31 octobre l'examen en première lecture des projets de loi N°359 et N°360 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer dans lesquels se trouvent intégrer les textes sur l'évolution de Saint-Barth en Collectivité d'outre-mer autonome. Hier, des rumeurs faisaient néanmoins état d'un avancement possible de l'examen au 23 ou 24 octobre, le projet de loi relatif au secteur de l'énergie sur lequel les sénateurs planchent depuis le début de la session parlementaire, pouvant être adopté avant la fin prévue des débats. Initialement, la conférence des présidents avait fixé au lundi 23 octobre à 16 heures le délai limite pour le dépôt des amendements aux deux textes et au vendredi 27 octobre 17 heures, celui des inscriptions de parole.

Après l'audition du ministre de l'Outre-mer le 3 octobre et l'examen du rapport de Christian Cointat, à l'heure où vous lirez ces lignes, la commission des Lois du Sénat sera penchée sur les éventuels amendements qu'elle entend apporter aux textes. S'agissant de Saint-Barthélemy, l'attachée parlementaire de Christian Cointat nous a indiqué que «Le rapporteur a suivi de très près les recommandations du Gouvernement dont il a eu l'aval. Les quelques éléments d'adaptation qui sont apportés, proviennent des auditions avec les représentants de Saint Barthélemy». Il n'en va pas de



(photo d'archive)

même pour Saint-Martin. Selon le compte-rendu de la réunion du 4 octobre mis en ligne récemment sur le site du Sénat, la commission des Lois aurait ainsi l'intention de déposer un amendement visant à accorder l'autonomie d'emblée à Saint-Martin, une mesure que le gouvernement a toujours refusé, malgré l'insistance des élus saint-martinois. Au contraire, le projet de loi prévoit une phase de transition avec un contrôle de

légalité renforcé avant une éventuelle accession à l'autonomie qui ne saurait intervenir avant le 1er janvier 2012. Toujours dans ce compte-rendu, on apprend que la commission devrait déposer un amendement créant un poste de sénateur dans chacune des collectivités des îles du Nord «afin d'assurer leur représentation dans les conditions définies par l'article 24 de la Constitution». Leur élection pourrait intervenir lors d'un scrutin partiel qui interviendrait «dans les six mois suivant la création de la collectivité, ces deux nouveaux parlementaires étant rattachés à la série renouvelée en 2004 et devant exercer leur mandat jusqu'en 2011». Le Sénat laisse à l'Assemblée nationale le soin de créer les postes de députés.

Un amendement de forme semble par ailleurs acquis, celui d'une nouvelle dénomination de l'assemblée délibérante de la future collectivité qui pourrait donc s'appeler «conseil territorial» au lieu de «conseil général» «qui ne correspondrait ni à la réalité de leurs attributions, ni à leur organisation».

A l'heure où vous lirez ces lignes, la commission des lois -mais de l'Assemblée nationale cette fois-, s'intéressera elle aussi aux projets de lois N°359 et 360 pour lesquels elle désignera un rapporteur, ainsi que le révèle l'ordre du jour de la commission qui auditionnera par ailleurs le ministre de l'Outre-mer François Baroin sur le budget 2007 de l'Outre-mer. Preuve que le processus continue à avancer.

Evolution statutaire des îles du Nord

Dominique de Villepin confirme l'engagement du gouvernement

En Guadeloupe où il s'est rendu lors d'une visite éclair aux Antilles, le Premier ministre Dominique de Villepin a confirmé l'engagement du gouvernement s'agissant de l'évolution statutaire des îles du Nord, appelées toutes deux à évoluer en Collectivités d'outre-mer régies par l'article 74 de la Constitution. Concluant son discours devant le conseil général de Guadeloupe où il s'est rendu in extremis après que les présidents du Conseil régional, Victorin Lurel et du Conseil général, Jacques Gillot l'aient accusé de ne pas vouloir les rencontrer, le Premier ministre a ainsi déclaré : «(...) dans un registre plus politique, le Président Lurel a rappelé la situation des îles du nord. Très brièvement, je voudrais confirmer ce qu'avait dit François Baroin lors de sa venue à Saint-Martin et Saint-Barthélemy en juin dernier : La volonté exprimée par les habitants des îles du nord sera respectée. Le Sénat se saisira du projet statutaire avant la fin du mois. Les transferts de compétence seront financés par l'Etat sur le fondement d'une évaluation objective. Enfin, la présence des services de l'Etat sera renforcée pour l'exercice de ses compétences dans les secteurs prioritaires de la sécurité publique et de la justice».

Sur ce dernier sujet, on apprenait dans l'audition du ministre de l'Outre-mer par la commission des Lois du Sénat que le gouvernement prévoyait la création à Saint-Martin d'un tribunal de première instance compétent pour les deux futures collectivités et regroupant les compétences des tribunaux de grande instance et des tribunaux d'instance. François Baroin ajoutait qu'un juge pour enfant devait en outre être prochainement désigné et qu'il avait saisi le ministère de la justice d'une mission immobilière visant à évaluer les investissements nécessaires à la construction d'un palais de justice, d'une prison et d'un centre d'accueil des mineurs !

TOUTES LES NOUVEAUTES AU MEILLEUR PRIX



SAMSUNG D830

+ DE 40 MODELES EN EXPOSITION



HTC 9600



NOKIA 5500



SONY ERICSSON K800i



LG CHOCOLATE BLANC

ST-BARTH ELECTRONIQUE
Les Galeries du Commerce à St-Jean, Tél: 05 90 27 50 50

Jean-Christophe Lagarde (député UDF)

«Le risque existe que ces projets de lois ne soient pas adoptés avant la fin de la législature, mais la difficulté du calendrier n'est pas insurmontable»

Député-maire de Drancy, secrétaire de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale, Jean-Christophe Lagarde est plus particulièrement chargé des relations avec l'Outre-mer à l'UDF, le parti de François Bayrou. En vacances à Saint-Barth où il vient pour la première fois, il a accepté de répondre aux questions du Journal de Saint-Barth portant sur l'évolution statutaire.



Journal de Saint-Barth : Elections présidentielles et législatives obligent, la fin de la session parlementaire interviendra fin février 2007. Pensez-vous que les projets de loi N°359 et N°360 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer et dans lesquels se trouvent intégrés les textes sur l'évolution de Saint-Barth en Collectivité d'outre-mer autonome, ont une chance d'être adoptés avant la fin de la législature ?

Jean-Christophe Lagarde : Il n'y a plus de doute sur le Sénat : les textes seront examinés en séance publique les 30 et 31 octobre. Reste l'Assemblée nationale. Mercredi, la commission des Lois à laquelle j'appartiens (ndlr : Jean-Christophe Lagarde est un des trois secrétaires de la commission) nommera un rapporteur. C'est donc un premier pas. Et si le risque existe que ces projets de lois ne soient pas adoptés avant la fin de la législature, la difficulté du calendrier n'est toutefois pas insurmontable : jusqu'au 21 novembre, l'ordre du jour est dédié au vote du budget et rien d'autre. Théoriquement, dans la foulée, devrait être examiné en première lecture le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance adopté par le Sénat le 21 septembre (ndlr : 4 jours de débat au Sénat) et je crois que ce calendrier sera tenu. Cela amène à début décembre : y'aura-t'il de la place pour un texte en première lecture, alors que d'autres sont en navette ? Pourra-t'on provoquer une commission mixte paritaire* avant fin décembre, les textes visés faisant l'objet d'une déclaration d'urgence du gouvernement ? Tout cela va dépendre de la volonté du gouvernement, de ses priorités. Ces projets de loi en font-ils partie ? J'espère que oui car tous les ultramarins, à l'exception des habitants de la Réunion, sont concernés et tout particulièrement ceux de Saint-Martin et Saint-Barth. Je ne manquerai pas de poser la question au nom de l'UDF au ministre de l'Outre-mer François Baroin lors du prochain débat sur le budget de l'outre-mer. Quoiqu'il en soit, si l'on considère que le Parlement interrompt ses travaux en fin d'année entre le 20 décembre et le 15 janvier, il faut donc que vos textes passent devant l'Assemblée nationale soit entre le 21 novembre et le 20 décembre, soit entre le 15 janvier et la fin du même mois pour ensuite convoquer une commission mixte paritaire. Mais le plus tôt sera le mieux car, s'agissant d'une loi organique l'avis du Conseil Constitutionnel est obligatoire

En novembre 2003, à l'occasion de la déclaration du gouvernement sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, l'UDF que vous représentez à l'Assemblée nationale s'était prononcée contre les projets d'évolution institutionnelles aux Antilles.

Avez-vous changé d'avis aujourd'hui ?

Jean-Christophe Lagarde : Non. Mais il faut s'entendre sur ce que nous dénonçons et que nous dénonçons encore. Nous n'étions pas favorable au bidouillage de Lucette Michaux

Chevy consistant, avec l'aide de Jacques Chirac, à créer une collectivité unique sur les bases politiques du néocolonialisme -«je vous donne de quoi financer les difficultés sociales en échange de quoi, je veux la paix sociale»- qui régissent trop souvent encore les relations métropole-outre-mer. Dominique de Villepin en a d'ailleurs fourni un brillant exemple lors de sa récente visite aux Antilles en annonçant une rallonge de 120 millions d'euros sur trois ans sensée accélérer la relance du logement social dans les départements d'outre-mer. A six mois de la fin de la législature, c'est tout simplement indécent de venir dire «on pense à vous», alors qu'on est au pouvoir depuis 12 ans s'agissant de Jacques Chirac et depuis 5 ans s'agissant de Dominique de Villepin. Celui-ci, faut-il le rappeler a été ministre de l'Intérieur et à ce titre chargé de l'Aménagement du territoire durant plus d'un an avant de devenir Premier ministre. Et ce n'est que maintenant qu'ils s'aperçoivent de la crise du logement social outre mer ? En Guadeloupe, plus que d'évolution institutionnelle, on a besoin d'une nouvelle génération d'élus avec qui discuter d'un véritable contrat de développement nécessitant des efforts, certes, mais qui permet de quitter l'état de dépendance générée et voulue par la métropole. Nous espérons que cette classe politique est en train de voir le jour même si c'est difficile. Mais après tout cela ne dépend que des électeurs. Pour ce qui concernait St Barth et St Martin nous comprenions très bien en revanche le souhait légitime d'être dotés de collectivités propres. Sur ce seul point, nous aurions voté oui, mais le reste n'était pas acceptable et l'histoire nous a donné raison (ndlr : la Guadeloupe et la Martinique ont répondu «Non» à une collectivité unique régie par l'article 74 de la Constitution).

Que pensez-vous du projet d'évolution de Saint-Barth ?

Jean-Christophe Lagarde : Saint-Barth a remarquablement travaillé le dossier et a su anticiper ses futurs équilibres financiers. Cette commune est actuellement une des rares et peut-être la seule en France à générer 75% de ses propres recettes. Elle est donc très peu dépendante de l'extérieur. Il n'y a pas de raison que cela change dans la future collectivité, d'autant plus que disposant d'une capacité à élaborer sa propre fiscalité, elle devrait pouvoir compenser facilement les 25% de recettes restantes qui étaient jusque-là abondées par l'Etat, la région et le département. Je ne vois donc pas de grand risque. J'y vois en revanche

un test très intéressant qui pourrait préfigurer des nouvelles relations dans l'ensemble de l'outre-mer français. Je crois en effet qu'à l'instar de ce qui est proposé pour Saint-Barth, si on veut donner une chance de développement équilibré à l'outre-mer, on a besoin de considérer qu'il existe d'une part le domaine régalién de l'Etat (police, défense justice, etc ...) et les droits fondamentaux de la personne (droit pénal et civil...) qui doivent tous deux être sanctuarisés parce qu'ils constituent un socle essentiel de l'unité française, mais que le reste, tout le reste, peut faire l'objet d'adaptation locale sous réserve que le Parlement national habilite pour cela la collectivité locale concernée.

Est-ce en cela que vous qualifiez «d'extraordinaire» la collectivité d'outre-mer envisagée pour Saint-Barth ?

Jean-Christophe Lagarde : Oui. S'il aboutit, ce projet créera un type de collectivité territoriale unique, qui n'a jamais existé dans la République. Une collectivité qui concentrera non seulement les pouvoirs de la commune, de la région et du département, mais comme je le vous l'ai dit, qui sera en plus habilitée à légiférer sur tout ce qui ne touche pas aux droits régaliens et aux droits fondamentaux. Elle aura la capacité à adapter la loi nationale. Aujourd'hui, il n'existe pas une collectivité qui soit dotée d'autant d'autonomie. Après, c'est l'indépendance et nous savons que ceci n'est pas recherché ici.

Contrairement au rapporteur de la commission des Lois du Sénat Christian Cointat qui proposera mercredi lors de la réunion de la commission un amendement accordant d'emblée le statut d'autonomie à Saint-Martin, vous estimez qu'il ne s'agit pas d'une bonne décision. Pourquoi ?

Jean-Christophe Lagarde : Selon moi, c'est effectivement une erreur. Cela impliquerait que l'on souhaite donner un même statut à deux îles différentes, qui n'ont ni le même mode, ni le même niveau de développement, alors que la philosophie même de l'évolution était justement de proposer des «statuts à la carte». Je le dis, accorder aujourd'hui l'autonomie à Saint-Martin, c'est aller au devant de sérieux problèmes. Avant cela, il faut mettre en place un système de compensation. Il faut laisser le temps à Saint-Martin de combler son retard. Il faut aussi que la France obtienne des Pays-Bas une véritable coopération pour maîtriser les flux migratoires. La raison voudrait d'ailleurs que cette réflexion provienne des élus locaux eux-mêmes. Je crois donc que le Sénat serait bien inspiré de conserver la phase de transition du projet de loi et j'espère que si ce n'était pas le cas, le gouvernement saura être ferme.

En Novembre 2003, s'agissant du projet de la Guadeloupe qui a essuyé un refus de la population, vous vous inquiétiez des rumeurs persistantes faisant état d'un mode de scrutin dont la prime majoritaire au sortant aurait été aux alentours de 10 %, ce qui ne permettait pas de dégager des majorités. La prime proposée pour Saint-Barth est d'un tiers des sièges. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Christophe Lagarde : Le système municipal actuel prévoit une prime majoritaire de 50% que je juge excessive. Une prime entre 25 et 30% me semble en revanche très raisonnable. Une collectivité, et a fortiori une collectivité insulaire, a besoin de

stabilité, une prime inférieure aurait pour conséquence de multiplier les listes, de paralyser la décision. Une prime à Sept sièges alors que dans le mode municipal actuel, on en aurait donné 10, c'est bien. L'opposition future n'aura pas à se plaindre. Là encore, ce sera unique dans la République.

Que pensez des critiques qui persistent quant à la création d'un paradis fiscal à Saint-Barth ?

Jean-Christophe Lagarde : C'est une critique, un fantôme, qui ne tiennent pas. Le droit pénal comme le droit bancaire s'appliquent et s'appliqueront ici de plein droit comme ils s'appliquent en Creuse. A moins de changer radicalement de cap et de devenir une nouvelle Côte d'Azur en multipliant casino et grands hôtels, le modèle de développement choisi par Saint-Barth -limitation de l'urbanisation, tourisme haut de gamme- ne prête par ailleurs pas à l'arrivée d'argent sale.

Collectivité d'outre-mer dotée d'une grande autonomie, aux yeux de l'Europe, Saint-Barth sera pourtant toujours une région ultrapériphérique, une RUP. Sans s'être prononcés officiellement, les élus locaux sont plutôt favorables à la sortie de l'île du giron européen et à son accession à un statut de pays associé. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Christophe Lagarde : Le problème, c'est que ni la future collectivité de Saint-Barth, ni la Guadeloupe, ni l'Etat français ne peuvent en décider. Seule une négociation entre l'Etat français et l'union européenne pourra trancher. Ce n'est pas simple : cela implique une renégociation des traités. Ce que je peux dire, c'est qu'il me semble légitime de laisser aux futurs élus de la collectivité le soin de décider du statut de Saint-Barth au sein de l'Europe. Il me semble en revanche légitime que ce gouvernement finissant s'engage lui à respecter le souhait des élus locaux. L'UDF demandera d'ailleurs au gouvernement de s'y engager. En outre, cela constituera un très bon test : on verra ainsi si l'Etat a véritablement accepté l'autonomie de décision qu'il entend accorder aux futurs élus de Saint-Barth.

JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE, UN PROCHE DE FRANÇOIS BAYROU

Il n'a pas 40 ans et affiche un parcours politique déjà bien fourni. Normal, il n'avait pas 23 ans qu'il siégeait déjà comme opposant au sein d'un conseil municipal. Membre du cercle restreint qui avec François Bayrou organise la reconstruction de l'UDF, Jean-Christophe Lagarde s'est fait remarquer au plan national à l'occasion des municipales de 2001. Alors âgé de 33 ans, il décrochait dès le premier tour le siège de maire de Drancy détenu depuis 66 ans par les communistes. La semaine suivante, il était élu conseiller général, devenant ainsi le seul représentant UDF au sein de l'assemblée départementale. En juin 2002, il emportait le siège de député de la cinquième circonscription de la Seine-Saint-Denis (Bobigny-Drancy), circonscription communiste depuis l'avant-guerre... A l'Assemblée nationale, il prend le poste de secrétaire de la Commission des lois aux côtés notamment de Victorin Lurel à qui il devrait rendre visite aujourd'hui en Guadeloupe à l'occasion de la Conférence des présidents des Régions Ultra-Périphériques. Marié, il est père de deux enfants.

183 poches collectées

Le don du sang du week-end pulvérise tous les records

196 personnes sont présentes le week-end dernier à la caserne des pompiers de Saint-Jean pour donner leur sang dans le cadre de la collecte annuelle organisée par le Lions Club et l'Etablissement français du sang de Guadeloupe. Une opération qui a finalement donné lieu à une collecte de 183 poches de sang de 400 à 450 ml chacune, selon le poids du donneur. Un record absolu, la

moyenne des collectes tournant généralement autour de 150. On doit cette performance à l'arrivée de nouveaux donateurs et notamment à la communauté portugaise qui s'est mobilisée pour cette collecte de sang. Pour Ernest Brin, président du Lions Club Ile de Saint-Barthélemy, c'est aussi le signe que « les gens prennent de plus en plus conscience de la nécessité qu'il y a à donner son sang. C'est un geste de plus en plus normal et c'est

tant mieux». Ces poches permettront de transfuser près de soixante personnes. La collecte a été acheminée en deux fois en Guadeloupe -le samedi en fin d'après-midi, le dimanche dans l'après-midi- à l'hôpital Ricou à Pointe-à-Pitre où est basé l'Etablissement Français du Sang. Là, le sang y est centrifugé de façon à en séparer les plaquettes et les globules rouges. Les poches de globules rouges conservées jusqu'à 42 jours serviront aux personnes atteintes d'hémorragie aiguë, comme les accidentés de la route ou aux interventions chirurgicales, tandis que les plaquettes, gardées cinq jours seulement, iront à la prévention et au traitement des hémorragies et notamment des leucémies.

Merci ! L'Etablissement Français du Sang et les membres du Lions Club tiennent à remercier la population de Saint-Barthélemy pour avoir manifesté une nouvelle fois sa générosité à l'occasion de cette collecte et donne rendez-vous à tous les donateurs au mois d'avril 2007 pour la prochaine collecte.



Usine de dessalement d'eau de mer

Bientôt une seconde unité à osmose inverse

Installées au début des années 90, une des deux dernières unités de dessalement d'eau de mer par évaporation sous vide par compression mécanique est actuellement en cours de démontage à l'usine Ucdem de Public. Elle cèdera la place en début d'année à une seconde usine de dessalement par osmose inverse. La capacité de production s'en trouvera augmentée, passant de 3200 m³ aujourd'hui à près de 4000 m³ à la mise en route de la nouvelle unité. C'est que l'ancien moteur devenu obsolète ne produisait plus que 400 m³ par jour, contre les 600 m³ initiaux et que la nouvelle usine à osmose inverse sera dotée d'une capacité de production quotidienne de 1500 m³. Une augmentation de la capacité bienvenue, au regard de la consommation qui a cru en moyenne de près de 20% en 2006 par rapport à 2005 avec des pics inattendus, comme celui du mois de septembre dernier : en septembre 2005, la consommation était d'environ 1000 m³ par jour, en 2006 elle a atteint un niveau record proche de 1900 m³ d'eau (voire comme jeudi dernier 2100 !!!) consommée



chaque jour, alors que septembre est traditionnellement le mois de consommation le plus faible de l'année. Les travaux de démontage de l'ancienne unité sont quasiment terminés. Les premiers éléments de la nouvelle usine de dessalement par osmose

inverse sont quant à eux prévus d'arriver mi-novembre. La fin de son installation devrait intervenir fin décembre, mais la mise en réseau de l'eau produite est conditionnée aux autorisations administratives et aux résultats d'analyse de potabilité.

Energie

L'interconnexion toujours d'actualité... comme le remplacement du parc de production

L'indépendance énergétique est une notion fluctuante et éminemment politique : à Saint-Barth, les élus ne se sont pas prononcés clairement sur le sujet, mais l'on sait que leur position serait plutôt proche de celle des agents de l'unité de production de Public. Des agents qui, s'ils se disent favorables au câble d'interconnexion permettant, si besoin est, d'acheminer ici de l'électricité produite sur l'île voisine, réclament en préambule, la garantie que le parc de production sera entièrement renouvelé et sa capacité augmentée. Qu'en pense EDF ? La compagnie électrique ne souhaite pas faire de commentaire. Néanmoins, l'électricien continue le processus d'interconnexion et devrait signer, selon le calendrier initialement proposé, début décembre un Joint Development Agreement avec la société Gebe qui exploite en partie néerlandaise de Saint-Martin une unité de production à base de fuel lourd d'une capacité totale de 81 MW et la société Anglec qui dispose à Anguilla d'un parc de 24MW. Une fois ce partenariat financier signé, les travaux d'interconnexion pourraient commencer courant 2007 avec une mise en service du câble prévue en juin 2008. Pour autant, si EDF tient ses promesses, ce câble ne devrait être qu'une solution de secours, en cas de problème et de pics saisonniers. Selon nos informations, Edf aurait en effet toujours l'intention de remplacer le parc de production de l'unité de Public dont une partie est effectivement arrivée en bout de course. En attendant, un petit moteur supplémentaire de 1,5 MW devrait être installé début 2007. Cela permettrait de passer l'hiver 2007 au chaud. Ce qui ne sera pas forcément le cas de celui 2006. Si l'on en croit les agents EDF, malgré les actions destinées à faire baisser la consommation, celle-ci croît toujours de 8% et si un nombre croissant de gros consommateurs ne s'effacent pas momentanément du réseau en fin d'année, le risque existe que des coupures électriques viennent gâcher le passage les fêtes de Noël dans certains quartiers.

GÉOCARAÏBE : UN PROJET D'INTERCONNEXION POUR LUTTER CONTRE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

Si Saint-Barth reste méfiante face à l'interconnexion énergétique, la Guadeloupe et la Martinique ont décidé elles de se lancer dans un projet de câble sous-marin baptisé «Géocaraïbe». Ce projet porte sur l'implantation d'une usine géothermique (sur le modèle de celle existante à Bouillante, unique en France, qui fait appel à la chaleur volcanique) en Dominique et à la réalisation d'un câble sous-marin d'interconnexion Dominique-Guadeloupe-Martinique. Les premières hypothèses envisagent une production de 90 MW qui pourraient alimenter la Guadeloupe et la Martinique à parité (40 MW), les 10 MW restants, couvrant les besoins propres de la Dominique. Le conseil régional de Guadeloupe dont les élus ont délibéré en faveur du projet et lancé l'étude de faisabilité estime que «l'avantage principal du projet est de réduire la dépendance envers l'énergie fossile, tout en réduisant la production de gaz à effet de serre».

Le Rotary Club organise
LE VIDE GRENIER ANNUEL
SUR LE PARKING DE MATCH

LE SAMEDI 28 OCTOBRE TOUTE LA JOURNÉE



LE MIDI REPAS A EMPORTER :
COLOMBO DE CABRI OU RAGOUT DE LAMBIS

Pour toute information merci de
contacter le Rotary au :

0690-590384



Deux mois après la remise en route de la presse

Le traitement des ferrailles retrouve un rythme normal



Le service de traitement des ferrailles et carcasses a repris dernièrement un rythme normal après une nouvelle période d'arrêt liée au nombre de dépôt quotidien, supérieur à la capacité de traitement. On se souvient que le service avait été suspendu après l'incendie qui avait endommagé la presse à ferrailles le

25 novembre 2005. Après une quasi remise à neuf entamée au mois de juin, la presse avait été remise en service début d'août. L'afflux de carcasses de véhicules à cette occasion avait obligé le service de propreté à suspendre la réception afin de traiter le stock. Il faut dire qu'une fois déposée à Public, une carcasse doit être

dépolluée, ce qui prend un temps considérable. Les pneus, batteries, sièges, tous les plastiques ainsi que les huiles doivent en effet être retirés du véhicule avant que celui-ci ne passe à la presse. Pour les huiles, en fonction du type de véhicule, la vidange peut représenter jusqu'à six points différents.

Le broyeur ne devrait être remis en service que début 2007

La presse à nouveau en service, c'est le broyeur qui est désormais hors d'usage, bloc de broyage cassé depuis la fin août. Depuis cette date, les objets et végétaux de grande envergure ne sont donc plus acceptés en l'état et il appartient à ceux qui les déposent de les débiter avant qu'ils ne puissent être incinérés. Une panne qui aurait néanmoins pu être évitée selon Marceau Danet, responsable du service de propreté, si les gens ne prenaient pas le broyeur comme une décharge : «on y met tout et n'importe quoi. On y trouve des roches et des ferrailles qui ne sont ni broyables, ni incinérables. Le bloc de broyage n'est pas fait pour cela et c'est pourquoi on arrive à la casse». De même, il ne serait pas rare d'y voir des sacs entiers de feuilles mortes ou des copeaux de bois, des petits cartons déposés par les pros. «Tout cela parce que les gens ne font pas l'effort de dissocier leurs déchets», regrette Marceau Danet. Si tout va bien, le broyeur devrait être à nouveau en service au début 2007... sur un autre emplacement, plus fonctionnel, plus proche de l'usine d'incinération.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE
Ce sac déposé à proximité de la benne à ordures ménagères au service de propreté et couvert par un autre plastique noir aurait pu causer de sérieux dégâts et en tout cas bloquer le four de l'incinérateur s'il n'avait été trouvé à temps. Il semble donc bon de rappeler que les ferrailles font l'objet d'un dépôt particulier, puisqu'elles ne sont pas incinérées, mais compactées puis expédiées vers une filière de recyclage.

Le coin poubelles

Retrouvez aussi souvent que nécessaire les clichés de nos poubelles pris sur le vif ! Une autre vision de l'île qui devrait faire réfléchir.

Dans la montée entre Saline et Grand Fond : ils sont visibles depuis le bord de la route, entreposés à l'entrée d'une propriété privée devant laquelle le propriétaire a pris soin de placer une pancarte «Défense de déposer des ordures». Un premier frigo est là depuis plusieurs semaines, mais le second n'a été déposé que dernièrement. Si le service de propreté

connait actuellement des problèmes de broyeur, il n'en est pourtant pas de même pour la ferraille acceptée depuis la remise en service de la presse début août. La volonté de ceux qui ont pris soin de le déposer là, ne peut donc être que d'économiser les quelques euros demandés contre le dépôt de ces gros appareils. Un seul mot : pitoyable !



A Grand Fond, au pied de la montée Grand Fond – Saline : ces sacs ont été déposés au milieu de la route. Par leurs propriétaires ou des riverains excédés des dépôts intempestifs en pleine journée

devant leurs habitations, peu importe : quelle vision touristique offre ces poubelles en plein milieu de la route ? La poubelle par excellence...



CONCOURS DE NOUVELLES 2006/2007 L'association Saint-B'Art, organise SON CINQUIÈME CONCOURS DE NOUVELLES

Ce concours est organisé avec le soutien de la Municipalité, du centre Culturel de St-Barthélemy, du Journal de Saint-Barth
Pour s'inscrire et obtenir le règlement :
Envoyez le coupon ci-dessous à :
Association Saint-B'Art -
BP 477 - 97097 Saint-Barthélemy cedex
Tél. : 0690.83.84.00 email : jp.ballagny@wanadoo.fr
Il récompensera les trois meilleures nouvelles qui parviendront à l'Association avant le 20 décembre 2006.

COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE NOUVELLES

L'Association Saint B'Art a le plaisir de vous annoncer son Cinquième Concours de Nouvelles
Pour s'inscrire et recevoir le règlement, renvoyer le coupon ci-dessous à
Association Saint-B'Art, BP 477, 97097 Saint- Barthélemy cedex
Vous pouvez également vous inscrire par e-mail adressé à : jp.ballagny@wanadoo.fr
Les inscriptions devront nous parvenir avant le 15 novembre 2006.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ email : _____

Désire participer au concours de nouvelles 2006/2007.

Signature : _____

ETATS GENERAUX DE L'ALCOOL

CONSOMMATION • MODES DE VIE • SANTE

Initiés par le ministère de la Santé, «Les Etats généraux de l'Alcool» dont l'objectif est avant tout de provoquer le débat sur un sujet responsable de 45 000 morts chaque année et plus de 5 millions de malades en France, se déroulent actuellement dans l'ensemble des régions de France. Ils seront organisés dans les îles du Nord mardi 24 octobre. A Saint-Barth, ils prendront la forme d'un questionnaire tiré à 3000 exemplaires et publié dans nos colonnes. Le grand public est invité à y répondre le plus largement possible. Les conclusions du dépouillement permettront aux services en charge de la lutte contre l'alcoolisme de mieux appréhender localement le problème et, à terme, de mettre en place un plan d'actions à mener pour lutter contre le fléau. Un second questionnaire sera distribué aux collégiens au sein de l'établissement qui a, lui choisi la date du lundi 23 octobre, pour une action de sensibilisation et d'information aux problèmes de l'alcool.

- 1- Age 10/14 15/18 19/25 25/35 +35
- 2- Sexe Féminin Masculine
- 3- Situation Retraité En activité
 Sans activité scolarisé
- 4- Quelles sont vos habitudes de consommation ?
 Une ou plusieurs fois Jamais
 par jour par semaine
 le week-end par mois
 par an
- 5- A quelle occasion consommez-vous de l'alcool ?
 Anniversaire Mariage
 Noël Pôt de départ
 Grande occasions au travail
 à la maison
- 6- Quels alcools consommez-vous de préférence ?
 (notez vos choix de 1 à 6)
 Rhum _____ Mélange alcoolisés _____ Vin _____
 Whisky _____ Champagne _____ Bière _____
- 7- Pour quelles raisons buvez-vous ?
 Plaisir Ennui Habitude Souci En groupe
- 8- Selon vous, à quel âge commence t-on à consommer de l'alcool ?
- 9- Connaissez-vous le taux légal d'alcoolémie (g/l de sang) à ne pas dépasser ?
- 10- Considérez-vous l'alcoolisme comme une maladie ?
 Oui Non

La mairie aura prochainement son site Internet

On l'attendait depuis longtemps. Ce sera prochainement une réalité. Le site Internet de la commune devrait en effet voir le jour en fin d'année ou début 2007. Le devis a été signé le 3 octobre et la société chargée de créer le portail web de la mairie assure une livraison dans un délai de 8 semaines. La société retenue s'appelle «Magnus», elle est basée en Haute-Garonne et se présente comme l'éditeur des collectivités locales. Sur le site, on devrait retrouver toutes les informations municipales: horaires des services administratifs, composition du conseil municipal, compte-rendu des séances, permanence des élus, marchés publics, tarifs communaux... Le site devrait par ailleurs compor-

ter un volet «Vivre à Saint Barth» dans lequel figureront toutes les infos qui intéressent la vie de la cité. Un espace administré est également prévu, ainsi qu'un forum d'échange, une partie «Economie/Emploi» et un espace actualités. Ce site constitue un changement radical dans la communication des affaires municipales, renouant avec la tradition du bulletin municipal qui avait été supprimé sous le premier mandat de Bruno Magras et n'avait pas été réédité depuis. Il préfigure également l'obligation faite à la future COM de publier obligatoirement son Journal Officiel de manière électronique. Il fait enfin entrer Saint-Barth dans le giron des 45% de communes françaises s'étant dotées d'une voix sur Internet.

Premier paquebot en rade de Gustavia

Silver Shadow ouvre la saison des bateaux de croisière



Premier paquebot à faire escale à Saint-Barth hier mardi, le Silver Shadow, marquait le retour de la saison des bateaux de croisières. Dernier né de la flotte Silversea, ce bateau embarquait 372 passagers pour une escale d'une journée. Parti de Miami, il avait précédemment fait escale à Tortola avant de mouiller dans la rade de Gustavia. Il devrait

rejoindre Saint-Kitts aujourd'hui, puis la Barbade, destination finale de la croisière. Sa prochaine et seconde escale d'un paquebot à Saint-Barth est prévue le 10 novembre. D'une capacité maximum de 382 passagers, le Silver Shadow compte 300 membres d'équipage et des suites spacieuses de 27 à 115 m².

Météo

Les ondes passent mais restent sèches

On attendait la pluie avec impatience, histoire de remonter le niveau des citernes tombé anormalement bas durant cette peu active saison cyclonique. Le passage annoncé d'une onde tropicale jeudi dernier sur les îles du Nord, placées en vigilance jaune au même titre que Lé Guadeloupe et la Martinique quelques heures avant, était donc très attendue... mais peu productif ! Malgré les prévisions d'averses fréquentes, parfois fortes et localement orageuses pouvant entraîner des inonda-

tions et de possibles cumuls de pluie importants pouvant atteindre 150 mm au total, il n'en a rien été. Les valeurs de pluie à Saint-Barth ont péniblement atteint 9, voire 10 mm. Du petit crachin.

La seconde onde qui depuis lundi après-midi traverse le ciel antillais a été tout juste un peu plus clémente, mais est bien loin d'avoir amené la pluie en quantité suffisante à remplir les citernes, ce qui aurait été pourtant bienvenu. La saison cyclonique 2006 finalement peu active et plutôt sèche (déficit pluviométrique de 50% en août constaté à Gustavia et Lorient, de 10% à Flamands) a entraîné une augmentation exponentielle de la consommation d'eau de ville, passée de 1000 m³ jour en septembre 2005 à près de 2000 m³ en septembre 2006.

En Bref

Répartition de l'octroi de mer 100.000€ pour Saint-Barth

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional ont voté la répartition de l'enveloppe des 4% d'octroi de mer arrêtée au 30 septembre 2006.

Dans un communiqué, le conseil régional informe que Victorin Lurel, son président, "comme il l'avait annoncé lors du vote de l'aide exceptionnelle de 1 million d'euros accordée à la commune de Basse-Terre le 12 septembre, a tenu à faire bénéficier, dans un souci d'équité, l'ensemble des communes de l'archipel de la répartition 2006 de l'enveloppe". Le partage a été fait en tenant compte "des difficultés que rencontrent certaines communes, des projets et des besoins qu'elles ont communiqués à la Région, de la faiblesse de leurs bases fiscales et des répartitions effectuées précédemment". Bien que n'étant pas assujetties à l'octroi de mer, les communes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy bénéficient de cette mesure et recevront chacune 100.000 euros du conseil régional. La commune la mieux dotée est celle de Pointe-à-Pitre, avec 450.000 euros et les moins bien dotées celles de la Désirade et de Terre-de-Haut, avec 70.000 euros.

Source Le Pélican

L'association Saint-B'Art, organise LE CONCOURS DE NOUVELLES "LES JEUNES PLUMES" 2006/2007

Pour la troisième année, ce concours de nouvelles, textes, récits, contes... est ouvert à tous les élèves du Collège Mireille Choisy.

Pour s'inscrire et obtenir le règlement du concours chaque élève doit se rapprocher de son professeur de français ou éventuellement envoyer sa candidature

à : Association Saint-B' Art -

BP 477 - 97097 Saint-Barthélemy cedex

Tél. : 0690.83.84.00 - email : jp.ballagny@wanadoo.fr

COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE NOUVELLES "JEUNES PLUMES" 2006/2007

Je désire m'inscrire et recevoir le règlement du Concours de Nouvelles Jeunes plumes 2006/2007

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

email :

Signature :

Les inscriptions devront nous parvenir avant le 15 novembre 2006.

23^e édition du Festival de musique de Saint-Barth

Petite édition mais grand moments attendus

C'est une édition raccourcie et sans spectacle de danse que proposera début 2007 le staff du Festival de musique. Le festival conserve néanmoins ces soirées phare : musique de chambre, orchestre et bien sûr opéra avec cette année des extraits de «Pagliacci», un opéra de Ruggiero Leoncavallo joué pour la première fois en 1892. A défaut de danse, c'est le jazz, très apprécié des aficionados du festival, qui ouvrira le bal de la 23^e édition. On retrouvera John Ellis Quartet qui s'est produit l'an passé. Pré programme ci-dessous

24 janvier 2007 à 19 et 21h

Soirées jazz avec l'Ellis Jazz Quartet de la Nouvelle Orléans et Jason Marsalis

25 janvier 2007 à 19 heures

Récital pour piano et flûte avec Phillip Bush au piano et Mathieu Dufour à la flûte.

26 janvier 2007 à 20 heures

Programme avec le quartet Miro String :
 Haydn Quartet Sol Mineur Op.20 N°5 "SunQuartet"- Allegro moderato, Menuetto, Adagio, Finale ;
 Shostakovich Quartet, Opus 133 - Allegro, Adagio, Menuetto,
 Beethoven Opus 59# 2 - Allegro, Molto Adagio, Allegretto, Finale-Presto

28 janvier 2007 à 16 heures

Concert des enfants de l'école Saint-Barth Harmony

28 janvier 2007 à 20 heures

Dîner de Gala au restaurant Eddy's avec les artistes du Festival

31 janvier 2007 à 20 heures

Soirée Orchestrale avec le Chef d'orchestre Alex Klein :
 Stravinsky - Pulcinella suite ;
 Concerto pour bois de Strauss avec le soliste Eric Ruske;
 Solo trombone - Nitzan Haroz,
 Symphonie classique - Prokofieff

1^{er} février 2007 à 19 heures

Soirée musique de chambre pour mélomanes avec la Chorale des Bons Choeurs

2 février 2007 à 20 heures

Soirée Opéra Pagliacci de Ruggiero Leoncavallo avec le chef d'orchestre Richard Buckley et les interprètes Jane Thorngren, Walter MacNeil, David Small, Grant Youngblood, Tonio di Paulo

Bilan de la Journée mondiale du livre à Saint-Barth

Les livres sont allés enrichir ou créer les bibliothèques de Saint-Martin

Le 23 avril dernier était organisée la première édition de la Journée mondiale du livre à Saint-Barth initiée par l'Unesco en 1995. A cette occasion, plus de deux mille livres avaient été collectés auprès de la population qui constituaient la majorité du fond de la bourse d'échanges de livres qui s'est tenue sur le parvis de Wall House. Trié par Marie-Blanche Lédée et Carol-Ann Vandertingael qui lui a par ailleurs cherché une destination, le reliquat a été dernièrement acheminé gracieusement par le Voyager à Saint-Martin où il est allé enrichir ou créer le fond de bibliothèques.

12 cartons -380 livres en anglais- sont ainsi allés grossir les rayons de la Philipsburg Jubilee Library. La bibliothèque de partie néerlandaise s'est par ailleurs engagée à rétrocéder les livres qu'elle n'utiliserait pas à la prison de Pointe Blanche ou à les mettre en vente pour financer ses frais de fonctionne-



ment. Le reste des livres a été distribué en partie française : 10 livres à la maison de retraite Bethany Home, 250 livres dont 50 en anglais à l'hôpital Louis Constant Fleming qui envisage

de créer une petite bibliothèque mobile pour permettre aux patients alités de pouvoir lire. 65 livres -3 cartons- ont par ailleurs rejoint le CDI du lycée des îles du Nord et 200 livres (150 en français, 50 en anglais) la MJC de Sandy Ground qui a par ailleurs pris la collection du National Geographic en anglais et 200 autres livres dont 50 en anglais. La collecte des livres de Saint-Barth a par ailleurs permis la création d'une bibliothèque à la MJC de Quartier d'Orléans, aujourd'hui dotée de 340 livres. Neufs cartons, soit près de 250 livres, sont restés à Saint-Barth et serviront de fond à la prochaine bourse d'échanges de livres, à l'occasion de la deuxième édition à Saint-Barth de la Journée mondiale du livre qui devrait se tenir aux alentours du 23 avril. Une première réunion a déjà eu lieu vendredi dernier sous la houlette de Didier Bensa et Jean Pierre Hennequet qui sont à l'origine de l'initiative.

Les jeunes artistes de Blue Gecko appelés à exposer

Il y a quatre ans, Véronique VanderNoot créait Blue Gecko, un atelier de peinture sur céramique ouvert à tous. Les adultes y viennent régulièrement, mais ce sont les jeunes, enfants et ados, qui constituent aujourd'hui l'essentiel de la clientèle. Véronique qui y pense depuis un an, a souhaité leur rendre hommage et organise samedi 28 et dimanche 29 octobre à la galerie Porta 34 (ex Baghdad), une exposition des œuvres qu'au fil du temps ces jeunes artistes ont réalisés à l'atelier et qu'ils voudront bien laisser au regard des autres. Le principe est simple : les pièces doivent être déposées à Blue Gecko au plus tard jeudi 26 octobre. Véronique s'occupe de les exposer et de les identifier. Les artistes sont attendus à leur convenance durant et ados pratiquent souvent des



activités artistiques, mais n'ont quasiment jamais l'occasion de les exposer. Or, le regard des autres forge aussi la sensibilité artistique, encourage à continuer. Il me semblait donc important que ces artistes en herbe puissent montrer leurs œuvres», explique Véronique VanderNoot. Au hit parade des pièces réalisées, le «gecko. Le petit lézard connaît un vif

succès auprès des plus jeunes et se retrouve peint sur assiettes et tasses, les deux moules les plus demandés après le gecko justement. Parmi les autres motifs les plus prisés, on retrouve également la tortue, les chiens et chats. «Comme la destination des objets est souvent un cadeau, on retrouve également beaucoup d'activités pratiquées par la personne à qui il sera offert », précise Véronique. La mer et le soleil ne sont pas oubliés par les enfants signent là leur enracinement à l'île.

Expo «Jeunes Talents de Blue Gecko Studio», samedi 28 et dimanche 29 octobre, Galerie Porta 34, Gustavia. Les œuvres doivent être amenées à Blue Gecko Studio au plus tard jeudi 26 octobre. Plus de renseignements 05 90 27 97 31.

Procession à la Vierge Fatima

La communauté portugaise se pressait vendredi 13 octobre à l'église de Lorient où était célébrée pour la seconde fois une messe accompagnée d'une procession en hommage à la Vierge Fatima (un autre nom de la vierge Marie). Ce rite traditionnel au Portugal commémore la dernière apparition de la Vierge qui s'est produite au lieu saint de Fatima (le Lourdes portugais) durant l'année 1917. Du 13 mai 1917 au 13 octobre, la vierge y serait en effet apparue à six reprises à trois petits bergers et aurait annoncé la fin de la guerre. La première procession a eu lieu à Saint-Barth le 13 mai dernier, marquant l'ancrage de plus en plus important de la communauté portugaise dans la vie de la cité.



Communiqués

SEULES LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT ACCEPTÉES
 Suite à un arrêt technique de l'usine d'incinération Ouanalao Environnement, du samedi 14 au samedi 21 octobre 2006 inclus, seules les ordures ménagères seront acceptées à l'incinérateur. Tous les déchets combustibles tels que bois, copeaux, végétaux, cartons, emballages plastiques, pneus moto... seront refusés et devront être stockés par les producteurs.

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

En raison de la mise en route d'une nouvelle unité de dessalement d'eau de mer, depuis lundi 16 et jusqu'au lundi 30 octobre inclus, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur la voie communale N°33 à Public, entre le dispensaire et l'ancienne usine Ucdem. Une signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

SESSION D'INFORMATION SUR LE MÉTIER

D'ASSISTANTE MATERNELLE
 Le dispensaire informe les personnes intéressées par la profession d'Assistante maternelle, qu'une matinée d'information se déroulera au dispensaire le jeudi 19 octobre 2006 de 9 à 12h et sera animée par madame Boutrin, responsable de la cellule assistante maternelle de la Guadeloupe. Cette matinée d'information est obligatoire pour tout dossier de demande d'agrément en cour ou futur. Pour plus de renseignements, téléphoner au 0590 27 60 27

COUPURES PROGRAMMÉES D'ÉLECTRICITÉ

EDF informe sa clientèle que la distribution de l'énergie électrique sera interrompue pour travaux : le mercredi 18 octobre de 9 heures à midi dans le secteur de Camaruche. Le jeudi 19 octobre de 9 à 11 heures dans le secteur de Petite Saline et de 11 heures à midi dans le secteur de Petite Saline vers la route des Islets Fleuris et le lotissement Reyhan. EDF s'excuse pour la gêne occasionnée.

PARTICIPEZ AU CHAMPIONNAT D'ÉCHECS 2007

Le championnat d'Échecs de SB aura lieu entre le 30 mars et le 1er avril à l'hôtel Guanahani. 10 joueurs sont déjà inscrits dont le tenant du titre, Jef Follner. Plusieurs places sont encore disponibles, téléphonez à Bruno Laurent au 06.90.72.72.94.

Liste des engagés et leur classement en 2006 :
 Bachelot Hugues (3)
 Bouteiller Nando (4)
 Brin Alfred (6)
 Champion Laurent (-)
 Follner Jef (1)
 Laurent Bruno (9)
 Ledee Denis (-)
 Rémi Alain (-)
 Rivière Laurent (7)
 Sachot Christophe (13)

CONNEXION
1Mega
ILLIMITÉE

à partir de*
39,90 €/mois

Et dès aujourd'hui,
**couverture
sur Lorient !**

ADSL
toujours plus haut

Tél : 0590 52 09 92
www.domaccess.com

Domaccess
By Dauphin Telecom

* voir conditions en magasin

Cinquième édition du tournoi international de l'amitié de taekwondo

L'or pour Valentin Delval et Marine Cantatore

Les 6 et 7 octobre s'est déroulée à Portland dans l'état de l'Oregon aux Etats-Unis, la 5ème édition du tournoi international de l'amitié de taekwondo. Deux jeunes compétiteurs - Marine Cantatore et Valentin Delval - de l'école de taekwondo de Saint-Barth représentaient l'île. Les commentaires d'Eric Gréaux, leur entraîneur et accompagnateur.



«Une douzaine de nations ont participé à cet événement. Pour Marine et Valentin, il s'agissait de se remettre dans la compétition après la période des vacances scolaires. Une compétition parfaitement organisée par la Fédération américaine de Taekwondo avec le soutien de la Fédération mondiale du Taekwondo ((WTF). Après 10 heures d'avion et pas moins de trois escales (Saint-Martin - Porto-Rico - Dallas), nous étions accueillis à l'aéroport de Portland par une famille d'accueil où nous serons logés pendant notre séjour. Après vérification des inscriptions et le contrôle de la pesée, les délégations étrangères étaient invitées à un repas de bienvenue. Nous sommes ensuite partis nous reposer pour récupérer du voyage et être fin prêts pour la compétition. Nos deux représentants ont été à la hauteur de l'événement. Valentin Delval s'affirme comme une des valeurs sûres du club en dominant ses adversaires du jour dans la catégorie benjamin. Il remportait haut la main sa demi-finale face à un Américain 7 points à 1, tandis qu'en finale, il confirmait sa supériorité en l'emportant face à un Mexicain 2-0. De son côté, Marine Cantatore en catégorie cadette

dominait aussi ses adversaires et s'imposait facilement. Elle combattait par la suite dans une catégorie supérieure où elle remportait une victoire face à une Américaine 7-0, puis s'inclinait face à une autre Américaine. Notre dernier jour était dédié au tourisme. Nous avons donc visité la région : chute d'eau, traversée de forêts, visite d'élevage de saumon et d'esturgeons, puis tour en montagne à 4000 mètres d'altitude où Marine et Valentin se sont amusés dans la neige !!! Un très beau voyage chargé de bons souvenirs pour ses deux jeunes de l'île qui ramènent leur première médaille d'or de la saison»

DES NOUVELLES DE MAX VANDERNOOT

Max, qui a intégré depuis le début du mois d'octobre le pôle sportif de Mons en Belgique s'est bien adapté à son nouveau environnement et à ses nouveaux camarades d'entraînement. Il s'entraîne 24 heures par semaine et se prépare pour deux compétitions qui auront lieu au mois de novembre. A savoir les Open de Croatie et de Paris.

LAISSEZ
VOS HANCHES
PARLER

LE COURS
LE PLUS FUN
POUR DANSER
ET S'EGLATER

NOUVEAU
COURS DE **BODY JAM**

2 COURS PAR SEMAINE
MARDI à 17H15 & JEUDI à 19H15

FormFitness
st barth

LURIN

RENSEIGNEMENTS AU
05 90 27 51 23

Championnat de Saint-Barth de Laser

Vainqueurs : Benoît Meesmaeker en standard et Miguel Danet en radial



B eau temps, vent de Sud-Est de 10 à 15 nœuds : la météo s'est révélée idéale pour la première régates du championnat de Saint-Barth de Laser catégorie standard et radial, disputée samedi après-midi, sur le plan au large des Gros Ilets et des Petits Saints. Organisé par le Saint-Barth Yacht Club en étroite collaboration avec l'ALC qui offrait coupes et prix, cette première régates de la saison 2009/2007 a été remportée en standard par Benoît Meesmae-

ker, un habitué des premières places, et en radial par Miguel Danet. Sur les quatre manches disputées, Benoît se classait trois fois premier et une fois deuxième, tandis que Miguel prenait la première place des trois manches. Vers 17h30, après que bateaux et voiles soient rangés, Markku Härmälä et Jean-Paul Berry épaulés de Jocelyn Bernier, président de l'ALC, procédaient à la remise des prix. La prochaine régates est prévue dans trois semaines.

RÉSULTATS

□ **Catégorie standard**
1^{er} Benoît Meesmaeker,
2^{ème} Markku Härmälä,
3^{ème} Julien Darmon,
4^{ème} Michel Magras,

□ **Catégorie radial**
1^{er} Miguel Danet,
2^{ème} Patrick Bernier,
3^{ème} Franco De Corde-
lier, 4^{ème} Gérald Tes-
sier.

Tournoi de sixte de football

Belle réussite, malgré la forte chaleur

Les mordus du ballon rond -une dame (équipe Red Boys), garçons, jeunes de l'école de football de l'Ajoe- ont répondu présents dimanche 15 octobre au stade de Saint-Jean pour le tournoi de sixte de football organisé par le RSCB Barracudas, épaulé par Loïc pour la programmation et le déroulement du tournoi. Les premières rencontres débutaient vers 9 heures. De la seule dame du tournoi, aux deux équipes de jeunes en passant par les Barracudas transformés pur l'occasion en footballeurs, tous les participants montraient leur satisfaction de participer à cette fête du football devant

CLASSEMENT FINAL

1^{er} Paou I Lata,
2^{ème} Todos Machos,
3^{ème} Barracudas, 4^{ème} Vagabons,
5^{ème} Maison en feux,
6^{ème} Entreprise Plasse,
7^{ème} Red Boys, 8^{ème} Gonzague,
9^{ème} Guanahani, 10^{ème} Ti-Babath,
11^{ème} OL Juniors.

LE RSCB BARRACUDAS REMERCIE

Mickael Delval, Claude Questel, Peinture Marc, Alain Faivre, Peinture PPDA, Damien Lebrun, Piscine Miguel, Peinture Agop, Alex Asbat, Marco Nato, Hideaway Restaurant, Les Bananiers, Le Rivage, Le Bouchon, Nikki Beach, Wall House, Aéro Snack, Primantilles, Le Piment, LKJ, H2O.

un public clairsemé qui avait pris place dans les gradins du stade de Saint-Jean. Les différentes rencontres se sont déroulées dans un très bon esprit et les arbitres n'ont pas eu trop à sévir.

La finale qui opposait l'équipe des «Todos Machos» aux joueurs de «Paou I Lata» voyait la victoire de ces derniers sur le score de 2 buts à 0. Jérôme Brin a été élu meilleur espoir du tournoi. Lors de la remise des prix, les responsables du RSCB Barracudas remerciaient tous les généreux donateurs qui ont contribué à rendre cet événement possible.



Football ou rugby ?



Loïc toujours pieds nus et toujours de bon centre



Les jeunes de l'école de l'Ajoe ont aussi participé

DANSE

Reprise des cours au nouvel atelier chorégraphique de l'Ajoe. Enfants à partir de 7 ans, adulte jusqu'à 77 ans, danse classique tous niveaux, danse contemporaine, pointes, relaxation... Venez nous rejoindre pour encore plus de nouveauté. Tél.: 06.90.718.755 ou 0590. 87.19.06 ou contactez directement l'Ajoe au 05.90.27.67.63

DU GOLF AUSSI POUR LES ENFANTS

Tous les dimanches matin, Lili et Frank Viau de Caumette forment au sein de leur école de golf de Grand Cul de Sac les enfants à partir de 5 ans. Début de l'activité mercredi 1er novembre. Le practice de Grand Cul de Sac est également ouvert aux adultes pour la pratique libre ou l'enseignement. Renseignements auprès de Lili au 0690.73.85.16.

PLANCHE À VOILE

Le Centre Nautique de Saint-Barth informe ses licenciés que la reprise des entraînements est fixée au samedi 21 octobre dès 14h. Renseignements et inscriptions au 0690.61.80.81.

STAGE DE BASKET

Tous les samedis matin, Damien organise des stages de basket pour filles et garçons. Tarif 13 euros. Inscriptions auprès de Damien au 0690.39.86.22 avant vendredi 15h.

BARTOLOMEO RESTAURANT

Bart'ô lounge bar

Philippe Masseglia
Chef de cuisine

Restaurant gastronomique

Rouleaux de Printemps à la Langouste
et au Canard Confit,
sauce Hibachi

Noix de St Jacques en 2 façons Marinées
au Citron vert et Grillées, Salade de Mâche
à l'huile de Noisette et Jus d'Agrumes

Filet de Boeuf "Black Angus" Rossini
Galette Dorée de Pommes de Terre

Pomme Cuite comme une tarte tatin,
Fin Feuilletage à croissant et Glace Cannelle



Hotel Guanahani & Spa
SAINT-BARTHELEMY

Tél. : 0590 27 66 60

Sint-Maarten

Source Daily Herald

LES VOLEURS BATTENT LEUR VICTIME AVANT DE L'ASPERGER D'ESSENCE

Un terrible vol à main armée s'est déroulé lundi aux alentours de 22 heures 30. La victime a été admise à l'hôpital dans un état grave, après avoir perdu beaucoup de sang. Selon le rapport de police, E.G se trouvait seul dans sa maison de Pointe Blanche lorsqu'il a été violemment attaqué par trois hommes armés. Après l'avoir roué de coups, les trois hommes ont arrosé leur victime d'essence. Réalisant ce qui allait lui arriver, E.G a tenté de s'échapper et a sauté dans la piscine. Pour le faire sortir des eaux, les assaillants lui ont lancé des pots de fleurs, certains l'atteignant en plein visage. L'homme en sang a réussi à se hisser hors de l'eau et a une nouvelle fois tenté de fuir. Mais les agresseurs l'ont ligoté alors à l'aide de câbles électriques et ont continué à le battre. La victime s'est alors évanouie, laissant le champ libre à ses agresseurs qui ont retourné la propriété à la recherche d'objets de valeur. Pendant cette fouille, la victime est sortie de son coma et a réussi à ramper jusqu'à la propriété voisine. La police a alors immédiatement été alertée. Le premier voleur aurait réussi à s'introduire dans la villa par une fenêtre de salle de bain restée ouverte. Il aurait alors été ouvrir la porte d'entrée principale à ses complices.

CERCUEILS ET POUPÉES VAUDOIS SUR UNE PLAGE

Un homme a fait jeudi dernier une bien étrange découverte sur la plage bordant le Belair Beach Hotel. Alors qu'il s'appropriait à prendre son bain de mer quotidien, il s'est trouvé nez à nez avec... Un cercueil, échoué sur le rivage. Les gardiens de l'hôtel se sont rendus sur les lieux et ont découvert deux cercueils sur les lieux, ainsi qu'une pléthore d'objets, dont des restes de poulets et la dépouille d'un singe décapité. Les enquêteurs de la police hollandaise affirment que ces objets ont sans aucun doute servi à des rites vaudous.

SUR LA PLAGE, LES POUBELLES

Les participants au nettoyage de la plage de Mullet Bay lors de la journée internationale du nettoyage côtier, le 16 septembre dernier, ont fait le décompte précis de tous les déchets trouvés sur la plage. Un inventaire édifiant, qui sera envoyée à la Fondation américaine de conservation des océans, à Washington: 1347 bouteilles de verre, 1470 éléments de vaisselle en plastique ou en carton (assiettes, gobelets, fourchettes, couteaux et cuillères), 2001 mégots de cigarettes, 199 mégots de cigares et 51 briquets. Les 231 volontaires ont ramassé 961 kilos de déchets sur la plage.

LA POLICE DESCEND...**UN CHIEN DANGEREUX**

Les agents de police de Sint Maarten ont été contraints d'abattre un chien particulièrement menaçant qui avait tenté de les attaquer alors qu'ils étaient en train de mener une enquête. Les forces de police sont actuellement à la recherche du propriétaire de l'animal, qui a sévèrement blessé une jeune femme d'origine haïtienne samedi dernier et qui serait responsable de graves morsures sur trois autres personnes. Selon une source judiciaire, C.F, la victime, aurait appelé la police samedi après-midi après avoir été grièvement mordue par un chien alors qu'elle se promenait côté hollandais. La jeune femme aurait déclaré connaître les propriétaires de la bête, résidant dans le secteur. Les agents se sont alors rendu au domicile des propriétaires présumés, accusés par les témoins de ne nourrir leur animal que de manière très aléatoire. Et effectivement, lorsque les enquêteurs ont tenté d'approcher la maison, l'animal en question s'est immédiatement montré très agressif. Les autorités n'ont eu d'autre choix que de faire feu sur le chien, qui est tombé raide mort.

300 demandeurs d'emploi à la rencontre de 25 employeurs

Le "job dating", qui consiste pour un employeur et un demandeur d'emploi à se rencontrer pendant sept petites minutes, a bien fonctionné, jeudi dernier, à la CCI. Organisée par l'ANPE, la deuxième édition de cet événement, réservé au monde de l'hôtellerie et de la restauration, a mobilisé vingt-cinq employeurs, contre seulement douze l'année dernière, et trois cents demandeurs d'emploi, pour deux cents en 2005. Durement touchée par la fermeture de plusieurs hôtels, dont le Nettlé Bay Beach Club et le Mont Vernon (dont la réouverture est sérieusement mise en doute aujourd'hui, malgré des propos rassurants de la direction), l'industrie hôtelière, et tout particulièrement l'AHSM, avait envoyé ses



300 demandeurs d'emploi se sont retrouvés à la CCI jeudi dernier

forces vives sur le terrain.

Parmi les postes proposés, la plupart seront rapidement pourvus, un tiers des candidats remplissant les conditions demandées par les

différents employeurs. Il restait toutefois une place de commis pâtissier encore vacante à La Samanna, ainsi qu'un poste d'employé polyvalent de maintenance.

46 terrains à vendre à Morne O'Reilly

Jeudi soir, le conseil municipal a autorisé le maire à vendre les quarante-six terrains du lotissement communal de 43.280 mètres carrés qui borde la nationale, à la hauteur du Morne O'Reilly. Cette parcelle, achetée il y a plusieurs années par la commune, est actuellement en cours de viabilisation. Une commission du conseil municipal a déjà attribué ces lots, il y a plusieurs années, à quarante-six familles parmi une liste de deux cent cinquante candidats. Les terrains, d'une surface allant de 900 à 1.200 mètres carrés, seront vendus au prix moyen de 50 euros le mètre carré. Selon le maire, la commune ne fera pas un centime de bénéfice sur cette transaction, les lots seront limités à un par famille et la majorité des acheteurs sont des personnes habitant le quartier, obligées de solliciter un prêt bancaire pour réunir les fonds nécessaires. La conseillère municipale Aline Choisy a remarqué qu'il serait bon que la commune publie la liste des acquéreurs sélectionnés, ou au moins en fasse part aux élus municipaux, afin de tordre le cou à toutes les rumeurs.

Lutte contre le Sida : la nécessité de travailler ensemble

Bertrand Audoin, Directeur Général de Sidaction et Fred Cronard, chargé de l'association dans les trois départements d'outre-mer

Les 150 participants au séminaire inter associatif de lutte contre le VIH/Sida dans les Départements Français d'Amérique se sont mis au travail lundi matin, au Sonesta Maho Beach Resort. Au programme: des ateliers d'échanges et de réflexion autour de thématiques ciblées à l'espace caribéen. «Le projet de ce séminaire aura mûri près d'une année» explique Bertrand Audoin, le directeur général de Sidaction. «Ces quatre

journées de travail apparaissent primordiales: le dernier séminaire du genre mis sur pied en outre-mer s'était déroulé à la Martinique... En 1996!». Le but de ces rencontres est principalement d'établir des constats, de mettre en commun les différentes actions de prévention et d'accès aux soins de populations ciblées, et de soulever les problèmes inhérents à chacune de ces populations.

Air Caraïbes inaugure sa nouvelle agence

Air Caraïbes, très bien installé depuis la rentrée de septembre dans les locaux de l'ancien musée, à côté de l'Office du Tourisme, a très officiellement inauguré cette nouvelle agence, mercredi soir. Serge Tsygalnitsky, directeur général de la compagnie, et Roméo Fleming, président de l'Office du Tourisme, ont coupé le ruban de concert, sous le regard complice de Zoé Wagnerowicz, chef d'escale à Saint-Martin

de la compagnie.

Serge Tsygalnitsky a indiqué qu'Air Caraïbes mettrait éventuellement en place une desserte directe entre Paris et Saint-Martin, dès que la compagnie acquerrait un nouvel appareil. En attendant, Air Caraïbes propose des Saint-Martin-Paris avec escale à Pointe-à-Pitre, et met l'accent sur le service à bord et la rapidité du temps de transit.



Coupé de ruban à l'agence Air Caraïbes de Marigot, juste à côté de l'Office du Tourisme. De gauche à droite: Serge Tsygalnitsky, directeur général de la compagnie, et Roméo Fleming, président de l'Office du Tourisme, et Zoé Wagnerowicz, chef d'escale à Saint-Martin de la compagnie.

Inauguration d'une église à Concordia

Inauguration dimanche à 14h30 du "Kingdom Community Complex", à Concordia, à côté du Pain de Soleil

L'imposant bâtiment dont la construction se prolongeait depuis des années à côté du Pain de Soleil, à Concordia, abrite depuis dimanche les "Christ Ambassadors Ministries", sous la houlette du pasteur Hilton Albert. Les fidèles ont participé en nombre à l'inauguration de cette église, au sein de ce "Kingdom Community Complex". Cette inauguration a été évoquée en conseil municipal par des élus, qui se sont étonnés à plusieurs titres qu'un permis de construire ait pu être délivré pour cet imposant bâtiment. La question du manque de parkings, déjà criant dans le quartier, a été soulevée, ainsi que les éventuelles nuisances sonores provoquées par les fidèles entonnant leurs hymnes religieux à pleins poumons.

25% de remise sur la prochaine facture d'eau

C'est son directeur général adjoint en charge de la France, Marc Reneaume, que Veolia Eau a envoyé en Guadeloupe pour rencontrer le maire de Saint-Martin, Albert Fleming. Mercredi 11 octobre, à 16h30, au Gosier, Albert Fleming a obtenu une réduction de 25% de la facture Générale des Eaux du quatrième trimestre 2006. Cette réduction ne concerne pas la totalité de la facture, mais sa part la plus importante, soit la part distributeur, et la surtaxe communale. L'abonnement, quant à lui, reste inchangé. Les 12.000 abonnés de la Générale des Eaux sur l'île bénéficieront de cette mesure, qu'ils aient ou non souffert des coupures ou de la déclaration d'eau non potable. Rappelons que la Générale des Eaux, qui distribue l'eau, et l'Usine de production d'eau à Saint-Martin, qui dessale l'eau de mer, sont toutes deux des filiales de Veolia.

À l'orée de la saison touristique, le maire a abordé avec M. Reneaume la question de la production d'eau potable. "Il y a sur le site de l'usine de production deux machines neuves, conçues pour produire 3.000 mètres cubes d'eau chacune. Mais l'une de ces machines est en panne, puisqu'elle a explosé quatre jours après sa mise en marche," a révélé le maire à la presse locale abasourdie. "M. Reneaume s'est engagé à ce que la machine en panne soit réparée dans un délai d'un mois," a-t-il continué, en s'étonnant que la presse n'ait pas été informée de cette panne, "au sujet de laquelle tout le monde est au courant". Bref, la production d'eau, si cette machine en panne est effectivement réparée, devrait être suffisamment dans les mois qui viennent.

Sources AFP

Du mercredi 11 au mardi 17 octobre 2006

Détournement de fonds:

Un maire guyanais à la fois accusé et victime

CAYENNE, 17 oct 2006 (AFP) - Le maire d'une petite commune guyanaise, Montsiniéry-Tonnégrande (1.037 habitants), a comparu devant le tribunal de Cayenne mardi dans un affaire de détournement de fonds dans laquelle il était à la fois accusé et victime, et s'était constitué partie civile. Dès le début de l'examen de ce dossier, l'affaire a été renvoyée au 6 mars. Poursuivi pour "entorse aux règles sur les marchés publics, prise illégale d'intérêt et détournement de fonds publics", Auguste Fernand devait également comparaître en tant que partie civile après avoir fait voter une délibération lundi par son conseil municipal l'autorisant à représenter la commune en tant que victime des faits.

L'affaire a été immédiatement renvoyée, l'avocat des élus d'opposition, Me François Gay, ayant annoncé qu'il saisissait le tribunal administratif "pour annuler cette délibération et pour que soit désigné partie civile un autre représentant de la commune". La Chambre Régionale des Comptes, dans un avis du 17 mai, a fait état entre 2002 et 2003 de 162.255,53 euros de travaux municipaux "sans délibération du conseil municipal en amont, ni appel à concurrence ou procédure de marché", pour une location servant d'annexe à la mairie. La Chambre a également pointé des dépenses "dont l'intérêt communal n'est pas établi par une décision du conseil municipal", et notamment "21.902,23 euros de notes de restaurant en 2002, un total qui exclut la restauration scolaire", ainsi que des "imputations erronées pour des achats de vêtements, bijoux, fleurs et des dépenses festives". Les charges sont "réelles, sérieuses et circonstanciées", a expliqué à l'AFP le vice-procureur Jean-François Créon.

Nouveau décès sur la "Croisette de la mort" à la Réunion: l'Etat sur la sellette

SAINT-DENIS-DE-LA REUNION, 16 oct 2006 (AFP) - Les services de l'Etat étaient sur la sellette lundi dans l'île de la Réunion, au lendemain du décès d'un enfant écrasé par un bloc de pierre sur la "Croisette de la mort", route littorale très fréquentée où surviennent fréquemment des éboulements. Un garçon de 3 ans, Jean Yann Hoarau, a été mortellement blessé à la tête par un rocher d'une cinquantaine de kilos qui a défoncé le toit de la voiture conduite par son père, dimanche en fin de soirée. Il est décédé après son transfert à l'hôpital. Il s'agit du quatrième décès depuis le début de l'année en raison de chutes de pierres sur la Route du littoral, axe essentiel long de 12 km, qui relie le chef-lieu Saint-Denis à la Possession (nord-ouest) et qu'un ancien sénateur avait baptisé la "Croisette de la mort". Cinq personnes avaient été tuées entre 1995 et 2005 sur cette route lors d'accidents déjà provoqués par des éboulements, selon la direction départementale de l'Equipelement. Lundi matin, une vingtaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture pour demander la fermeture de la route. "Les gens en ont marre, les gens ont peur", clamait un manifestant alors que des automobilistes, interrogés par les radios, étaient plus fatalistes. "C'est dramatique mais il n'y a rien à faire", déclarait l'un d'eux. Le président du conseil régional Paul Vergès, chef du PC local, a de son côté rappelé qu'il refuserait le transfert de cette route nationale à la Région, prévu en 2008, tant qu'elle ne serait pas mise aux normes de sécurité. La Région participe pour moitié aux

travaux de sécurisation qui démarreront l'an prochain pour couvrir la falaise de 440.000 mètres carrés de grillages et filets. Le premier accident mortel de 2006 remonte au 20 février, lorsqu'une infirmière de 58 ans avait été tuée par une pierre de 200 kg qui s'était décrochée de la falaise avant de s'encastrer dans sa voiture. Le 24 mars, deux ambulanciers avaient trouvé la mort dans l'effondrement d'un énorme pan de falaise de 20.000 m³. La route avait dû être fermée pendant plus de cinq semaines, perturbant sérieusement l'économie de l'île. Le ministre des Transports Dominique Perben s'était rendu sur place pour annoncer le choix d'un nouvel itinéraire "courant juillet". "Il n'existe pas de solution rapide à mettre en oeuvre pour faire disparaître les risques sur cette route", avait-il toutefois prévenu, soulignant que "quelles que soient les mesures prises, elle restera dangereuse". En août, le gouvernement a fait connaître le nouveau tracé, avec digue et tunnel, mais sa réalisation, d'un coût de 1 milliard d'euros, prendra de 5 à 10 ans. Lundi matin, après une inspection par hélicoptère, le préfet a ordonné la réouverture de la route, sur deux voies au lieu de quatre. L'accident de dimanche est dû à un "malheureux concours de circonstances", selon le directeur de cabinet du préfet, Didier Perocheau. "Une pierre isolée s'est détachée d'une zone où des grillages ont commencé à être posés il y a trois semaines", a-t-il dit, excluant que l'accident soit dû à des travaux de purge menés dimanche matin sur une autre portion de la route.

Corps électoral calédonien:

Pierre Frogier (UMP) souhaite "rediscuter"

NOUMEA, 12 oct 2006 (AFP) - Le député Pierre Frogier (UMP) a souhaité jeudi "rediscuter" de la question du corps électoral en Nouvelle-Calédonie, affirmant que la révision constitutionnelle sur ce sujet ne pourrait pas être examinée avant la fin de la législature. "Je pense qu'il faut rouvrir ce chantier et en rediscuter après les échéances nationales de 2007", a déclaré le député calédonien lors d'une conférence de presse, en suggérant une démarche similaire sur d'autres "malentendus" de l'accord de Nouméa. Selon M. Frogier, le projet de réforme sur le corps électoral ne "sera pas inscrit" à l'ordre du jour parlementaire. Le député UMP est fermement opposé au gel du corps électoral pour les élections provinciales en Nouvelle-Calédonie à la date de 1998 et avec dix ans de résidence, tel que le prévoit une révision constitutionnelle dont l'examen au Parlement avait été annoncé à l'automne. En mars 1999, le Conseil constitutionnel avait censuré ce gel, inscrit dans la loi organique découlant de l'accord de Nouméa (1998), estimant qu'il n'était pas conforme à cet accord. Pour la juridiction, seules dix années de résidence sont nécessaires. Mais depuis cette date, le FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak Socialiste) se bat pour le rétablissement du corps électoral gelé, le considérant comme la "clé de voûte" de l'accord de Nouméa. Jacques Chirac s'était engagé en juillet 2003 à régler ce dossier "avant la fin du quinquennat". En mars dernier, un projet de loi constitutionnelle instaurant un corps électoral figé a été examiné en Conseil des ministres. "Le gel n'est pas inscrit dans l'accord de Nouméa, qui a été constitutionnalisés et approuvés par référendum par 72% des Calédoniens", a déclaré Pierre Frogier. Inquiets de l'enlisement du dossier, les indépendantistes ont à l'inverse demandé à Jacques Chirac de tenir son engagement de 2003, promettant "toute une panoplie d'actions" s'il en allait autrement.

Le Rassemblement-UMP a désigné ses candidats pour les législatives

NOUMEA, 15 oct - Le Rassemblement-UMP de Nouvelle-Calédonie vient d'organiser pour la première fois de son histoire des primaires pour désigner ses candidats aux législatives de 2007, dont les noms seront soumis à la commission nationale d'investiture de l'UMP. Pour la 1ère circonscription, Gaël Yanno, premier adjoint au maire de Nouméa, âgé de 45 ans, est arrivé en tête face à trois autres challengers. Il a cependant remporté une victoire serrée, ne devançant Pierre Maresca, élu au Congrès et à la mairie de Nouméa, que de 200 voix, avec un total de 1.573 suffrages. Dans la 2e circonscription, le député sortant Pierre Frogier, qui était seul en lice, a été désigné samedi par les militants pour être candidat, avec 2.960 voix sur 3.215 votants. L'organisation de ces primaires s'inscrit dans le cadre de la rénovation du Rassemblement-UMP, lancée en juillet 2005 après l'éviction du député Jacques Lafleur de la présidence du parti. Le Rassemblement-UMP va maintenant proposer ses deux candidats à la commission nationale d'investiture de l'UMP, qui devra, pour la 1ère circonscription, choisir entre Gaël Yanno et le sortant, Jacques Lafleur. Longtemps chef incontesté du Caillou, M. Lafleur avait essuyé une défaite historique aux élections provinciales de 2004. Il a par la suite quitté le Rassemblement-UMP et a récemment créé un parti, mais est resté membre du groupe UMP à l'Assemblée nationale. Eclatée, la droite de Nouvelle-Calédonie comptera également dans les deux circonscriptions des candidats de l'Avenir Ensemble, parti sorti victorieux des élections de 2004. Il compte dans ses rangs de nombreux dissidents du Rassemblement-UMP. Samedi, Pierre Frogier a prôné "une rupture avec la lecture socialiste et indépendantiste" de l'accord de Nouméa, "qui (nous) est imposée depuis des années". Reprenant le slogan de Nicolas Sarkozy, il a affirmé que son parti était "prêt à bâtir la Calédonie de demain, dans la France d'après". Signé en 1998, l'accord de Nouméa dote la Nouvelle-Calédonie d'un statut de large autonomie, devant déboucher entre 2014 et 2019 sur un référendum d'autodétermination.

AIE MOTOR INC.
ETS DUFAU
Les Quads "Jeep" sont arrivés !
4-CROSS 200
EN STOCK !
2.999 €
Z.I. Public - 0590-27.70.59

LE RIVAGE

- Terrasse les pieds dans l'eau
- Spécialités françaises et créoles
- La langouste du Vivier

FERMÉ LE MARDI
Grand Cul de Sac
Tél : 05.90.27.82.42

<http://www.citoyensbh.com>
Restez informé sur la vie publique à Saint-Barthélemy !
(conseil municipal, informations utiles, arrêtés municipaux, dossiers en cours...)

www.corossol.info
BIENVENUE sur le site du village de Corossol à Saint Barthélemy

contact : corossol.info@wanadoo.fr

Sources AFP

Du mercredi 11 au mardi 17 octobre 2006

Aides régionales: Bruxelles veut financer l'innovation, pas les routes

BRUXELLES, 16 oct 2006 (AFP) - La Commission européenne et la France discutent âprement de la répartition des aides de l'UE aux régions entre 2007-2013. Bruxelles tenant à ce que ces 10 milliards d'euros ne servent plus à financer "des routes ou des salles polyvalentes" mais bien à l'innovation. D'ici quelques jours, la France présentera officiellement à Bruxelles son "cadre stratégique", un document qui définit les priorités pour l'élaboration des programmes régionaux et fait l'objet d'intenses négociations entre Bruxelles, le gouvernement français (les préfets de région étant autorisés de gestion) et les acteurs locaux, principalement les conseils régionaux. Ces programmes opérationnels régionaux devront ensuite faire l'objet d'une validation en bonne et due forme par la Commission européenne. En adoptant le budget européen pour 2007-2013, les 25 étaient tombés d'accord pour que 75% de ces aides soient consacrées à la recherche, aux technologies de l'information, aux énergies renouvelables, à la formation, aux services de proximité... c'est à dire aux "objectifs de Lisbonne" pour améliorer la compétitivité et l'emploi dans l'UE. "Il ne s'agit plus de financer des salles polyvalentes ou des piscines. La priorité c'est l'innovation", résume Jean-Charles Leygue, directeur général adjoint de la politique régionale à la Commission. De fait, si la France touchera 25% d'aides en moins par rapport à 2000-2006 du fait de l'élargissement récent de l'UE aux pays plus pauvres d'Europe centrale, elle bénéficiera encore de 10 milliards d'euros destinés à améliorer la compétitivité et l'emploi dans ses 22 régions métropolitaines. Ceci parce que la plupart de ces régions ont un déficit de compétitivité par rapport à leurs homologues des pays riches de l'UE, selon les indicateurs (chômage, PIB, dépenses en recherche, niveau d'éducation, etc.) retenus par Bruxelles. Mais la Commission est préoccupée par la volonté de certains élus locaux de continuer à utiliser l'argent de l'UE pour financer des chemins vicinaux ou des voies ferrées, en compensant à l'occasion un certain désengagement de l'Etat. "Nous souhaitons que la part des infrastructures de transport soient aussi réduite que possible", indique M. Leygue. "On ne parle là que de l'utilisation de 25% des dépenses, 75% allant de toute façon aux objectifs de Lisbonne", relativise un diplomate français. "Il y a dans trois ou quatre régions une volonté de financer du ferroviaire. C'est le cas en Bretagne, où les élus considèrent que le raccordement à la ligne TGV de Rennes est un facteur de compétitivité pour l'ensemble de la Bretagne", explique-t-il. Autre préoccupation de la Commission, un éventuel saupoudrage des crédits de développement urbain, aujourd'hui de 100 millions d'euros et qui bénéficient à neuf quartiers sensibles, à Clichy-sous-Bois comme au Havre. La France aura 400 millions d'euros, mais "nous ne sommes pas prêts à financer 500 sites", prévient M. Leygue, une critique que récuse Paris qui a bien l'intention de faire un "appel à projets sélectif". Enfin, Bruxelles ne souhaite plus financer des projets inter-régionaux en faveur de massifs de montagne et de bassins hydrologiques aux résultats "peu probants". Mais ce différend porte sur de faibles sommes, 200 millions d'euros maximum. En revanche, la Commission devrait être d'accord pour financer les infrastructures de haut débit dans des régions très déficitaires. Outre ces dix milliards (dont 770 millions iront à des programmes trans-frontaliers), la France touchera 2,8 milliards pour les quatre départements d'outre-mer (Martinique, Réunion, Guyane, Guadeloupe) au titre de "l'objectif de convergence", qui vise le rattrapage des régions les plus pauvres (celles dont le PIB/habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire).

Dominique de Villepin "se ressource" en Martinique...

FORT-DE-FRANCE, 13 oct- Dominique de Villepin a achevé vendredi son déplacement de 48 heures aux Antilles par une visite en Martinique où il aime "se ressourcer", rencontrant notamment le chantre de la négritude, le poète Aimé Césaire. Arrivé la veille au soir en provenance de Guadeloupe, le Premier ministre, qui a passé sa jeunesse au Venezuela tout proche et dont l'épouse a des attaches martiniquaises, s'est rendu dans la matinée au 1er Régiment du service militaire adapté (RSMA) au Lamentin, un dispositif de réinsertion sociale né outre-mer et inspirateur du dispositif "Défense deuxième chance". Le RSMA est "véritablement une leçon", "un exemple" pour la métropole, a commenté M. de Villepin à l'issue de sa visite. "C'est un outil puissant d'éducation, d'égalité des chances et de cohésion républicaine", a-t-il insisté. Depuis 45 ans, le SMA a contribué à l'insertion sociale et professionnelle de plus de 100.000 jeunes. Chaque année, le dispositif offre à travers les DOM-TOM une seconde chance à 3.000 jeunes, dont beaucoup vivent dans des familles monoparentales, souffrent d'illettrisme et parfois aussi de toxicomanie. "Quelles que soient les difficultés de la vie, quels que soient les aléas de la vie, il y a toujours ici des hommes, des femmes, des paysages où l'on peut se ressourcer. C'est une source de méditation et d'espoir", a-t-il confié. Un peu plus tard, il s'est dit ravi d'être aux Antilles "bien loin des petites histoires de la petite politique", une allusion aux rivalités actuelles au sein de l'UMP. Après un entretien avec Serge Letchimy (PPM, gauche), maire de Fort-de-France, M. de Villepin s'est offert un bain de foule dans les rues de la ville. Grand amateur de poésie, il a ensuite rencontré l'ancien homme fort du département, Aimé Césaire, 93 ans, maire de Fort-de-France pendant plus d'un demi-siècle. M. de Villepin, qui a déjà rencontré à plusieurs reprises l'auteur du "Cahier d'un retour au pays natal", a salué auprès de la presse le "rôle historique majeur" joué par "l'un des plus grands poètes du monde" dans le processus de décolonisation. Après un déjeuner républicain avec les élus de l'île, le chef du gouvernement s'est entretenu avec des représentants de l'association des victimes de la catastrophe aérienne qui a fait, le 16 août 2005, 160 morts au Venezuela, dont 152 Martiniquais. Avant de repartir pour Paris en fin d'après-midi, il a aussi rencontré le président indépendantiste du conseil régional, Alfred Marie-Jeanne, puis le leader du conseil général, Claude Lise (app-PS).

... Après avoir annoncé une rallonge pour le logement social en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE, 12 oct- Dominique de Villepin a annoncé jeudi en Guadeloupe des crédits supplémentaires pour le logement social outre-mer, face à la grogne des associations et élus qui accusent le gouvernement de lâcher les DOM dans ce domaine. Arrivé mercredi soir en Guadeloupe, pour une visite de 48 heures aux Antilles, le Premier ministre a réservé aux élus insulaires la primeur de cette rallonge de 120 millions d'euros sur trois ans (2007-2009) destinée à "accélérer la relance" du logement social dans les départements d'outre-mer. Cette enveloppe doit permettre "d'aligner le rythme de progression des crédits du logement outre-mer sur celui qui avait été fixé en métropole dès 2004 par le plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo", a-t-il déclaré au Conseil général de Guadeloupe. Un rendez-vous rajouté in extremis à son agenda après que les présidents du Conseil régional, Victorin Lurel (PS), et du Conseil général, Jacques Gillot (app PS), l'eurent accusé de ne pas vouloir les rencontrer. La rallonge budgétaire "sera mise en oeuvre dès 2007, à hauteur de 60 millions d'euros, puis à hauteur de 30 millions d'euros les deux années suivantes", a précisé M. de Villepin. Une façon de reconnaître certaines lacunes de la politique gouvernementale et de répondre aux critiques émises par des associations et des élus. Le plan Borloo a "déshabillé les plus pauvres, l'outre-mer, pour habiller les banlieues", a en effet dénoncé Collectifdom, association représentant Antillais, Guyanais et Réunionnais. "Un drame", selon Collectifdom, alors que plus de 200.000 personnes vivent dans des "bidonvilles" dans les DOM. Les Antillais ont "les mêmes droits au logement que partout en France", a lancé jeudi M. Gillot au Premier ministre. M. Lurel a lui dénoncé "le désengagement financier de l'Etat" en Guadeloupe, qui s'élève selon lui, "malgré des artifices de présentation", à "600 millions d'euros depuis 2002". Rejetant les accusations de "désintérêt" ou de "désengagement" de l'Etat, M. de Villepin a affirmé que l'effort financier pour le logement social outre-mer était, outre la rallonge, "considérable" et "dépasse 850 millions d'euros" par an. Cette visite marathon, la première d'un chef du gouvernement depuis Lionel Jospin en mars 2002, intervient à six mois de la présidentielle mais, assure-t-on à Matignon, ne s'inscrit pas "dans le cadre de la campagne" électorale. Accompagné des ministres François Baroin (Outre-mer) et Léon Bertrand (Tourisme), élu de Guyane, M. de Villepin a ensuite visité une centrale géothermique à Bouillante, unique en France, puis rencontré à Capesterre-Belle-Eau les responsables de la filière bananière, vitale pour l'île, en leur promettant le soutien du gouvernement. Il leur a déclaré que le gouvernement serait "très attentif aux termes" dans lesquels la réforme européenne des aides communautaires aux producteurs de bananes de l'UE serait adoptée.

L'Etat suspend le projet controversé de mine d'or en Guyane

PARIS, 12 oct 2006 (AFP) - Le gouvernement français a retoqué un projet de mine d'or à ciel ouvert au coeur de la forêt guyanaise, contre lequel se battaient les défenseurs de l'environnement et les communautés locales en dénonçant les atteintes à un patrimoine naturel particulièrement riche. La décision, annoncée jeudi par le ministère de l'Ecologie, a été prise sur la base du rapport d'une mission d'inspection diligentée cet été qui relève "l'impact sur la faune et la flore" et "les conditions de rejet dans le milieu naturel des effluents cyanurés" liés au projet. Selon le ministère, le consortium minier canadien Cambior pouvait répondre "sur le plan technique et réglementaire à la plupart des inquiétudes exprimées pendant la procédure" à l'exception de ces deux points. Cambior avait obtenu en novembre 2004 de l'Etat français, à 50 km au sud de Cayenne, une concession de 30 km2 de forêt primaire, sanctuaire des derniers caïmans noirs de Guyane, où il espérait à partir du deuxième semestre 2007 exploiter, pendant au moins sept ans, 34 tonnes d'or. Dans un département livré aux appétits, parfois violents, de nombreux orpailleurs clandestins ou sans scrupules, le site retenu à Camp Caïman, sur la montagne de Kaw en bordure du Parc naturel régional, fait pourtant l'objet de plusieurs mesures de conservation en raison de son patrimoine naturel: 700 espèces de végétaux, près de 100 espèces de mammifères et 254 espèces d'oiseaux, sans compter des milliers d'insectes. Or la nature aurait dû absorber une consommation quotidienne de 2.254 mètres cube d'eau et d'1,6 tonne de cyanure, ce qui a retenu l'attention des inspecteurs et des ministères concernés (l'Ecologie, l'Industrie, l'Outre-Mer et le Tourisme). Néanmoins, Cambior a fait savoir qu'il était toujours "déterminé" à mener son projet à terme: "Dès ce jeudi, nous

retravaillons nos dossiers pour apporter les compléments d'information demandés en vue d'une nouvelle enquête publique. Nous sommes plus déterminés que jamais à mettre cette mine en marche", a déclaré à l'AFP Denis Hamel, un des responsables de la filiale CBJ Camp Caïman, chargée du projet. Défendu par le Medef de Guyane et une fédération d'opérateurs miniers (Fedomg), le projet s'est aussitôt heurté à l'hostilité des communautés autochtones et associations locales réunies en collectif, rejointes par les grandes ONG de défense de la nature, la Fédération des Réserves naturelles, le Conseil régional de Guyane et plusieurs partis politiques. Dans une pétition, le collectif notait qu'outre le creusement des carrières à l'explosif, l'exploitation minière risquait d'entraîner des menaces sanitaires, contamination des sols, des eaux de surface et souterraines, notamment des cours d'eau qui alimentent Cayenne. En contrepartie, le bénéfice estimé pour l'économie locale était faible compte tenu des nombreuses exonérations obtenues par l'opérateur, selon les détracteurs. "C'est enfin une démarche cohérente pour l'Outre-Mer, après tant de soutiens engagés à des projets sans la moindre attention portée à l'environnement", s'est réjoui Jean-Philippe Palasi, coordinateur européen des programmes d'Outre-Mer de l'Union mondiale pour la nature (UICN). Il a espéré qu'elle créerait un "précédent" pour les autres départements et territoires: "L'Etat - qui a accordé la concession sur ce site - ne peut pas y faire ce qu'il ne ferait pas en métropole". Sur place, la responsable des Verts de Guyane, Brigitte Wyndgaard, chef coutumier arawak du village amérindien de Balaté, a salué une "victoire contre les fatalistes qui affirmaient que l'Etat allait passer en force".

Cambior toujours "déterminé" à exploiter la mine d'or en Guyane

CAYENNE, 12 oct 2006 (AFP) - Le consortium canadien Cambior, dont le projet de mine d'or à ciel ouvert en Guyane vient d'être rejeté par l'Etat français, est toujours "déterminé" à le mener à bien, a déclaré jeudi à l'AFP un responsable de la filiale du groupe responsable du projet. "Dès ce jeudi nous retravaillons nos dossiers pour apporter les compléments d'information demandés en vue d'une nouvelle enquête publique. Nous sommes plus déterminés que jamais à mettre cette mine en marche", a indiqué Denis Hamel, directeur de l'usine de CBJ Camp Caïman, filiale de Cambior responsable du projet de camp Caïman. Ce projet controversé, dans la montagne de Kaw, a été rejeté en raison de son impact sur la faune et la flore et des rejets toxiques prévus dans la nature, selon le ministère de l'Ecologie qui s'est appuyé sur le rapport d'une mission d'inspection dépêchée cet été sur place. "Le rapport des inspecteurs souligne que nous avons levé toutes les zones d'ombres hormis deux points", a cependant fait valoir M. Hamel. Défendu par le Medef de Guyane et une fédération d'opérateurs miniers (Fedomg), le projet se heurtait à l'hostilité du Conseil régional de Guyane et des maires de Cayenne, Kourou et Roura, commune où devait s'implanter la mine. Un collectif "Non au projet Cambior à Kaw" créé en juin dernier rassemble près d'une trentaine d'association et formations politiques.



Vente : Villa 2 chambres + bureau avec piscine. Quartier tranquille en plein centre de l'île. 950 000 euros. Tél. : 0690 537 713. ou Christophe.Sachot@wanadoo.fr, www.sprim-barth.fr

A vendre bel appartement de plain pied avec vue imprenable sur St-Jean, entièrement rénové. Une chambre, cuisine aménagée, entièrement climatisé. Pour une surface de 63 m2 + terrasse. A voir absolument. Contacter: "St. Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

A vendre studio de 29 m2 à St-Jean, chambre, salle de bains, mezzanine. Terrasse fermée. Kitchenette. Climatisé. Contacter: "St. Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

A vendre sur Anse des Cayes, très beau projet d'architecte sur maison existante. Maison principale de 3 chambres +

maison de gardien, piscine, sur 1144 m2 de terrain, vue imprenable sur la baie. Contacter: "St. Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05



703-Jeune femme Saint Barth cherche à acheter un terrain avec PC, studio, apt ou petite case à rénover. Prix raisonnable Tél. : 0690 41 83 86

Recherche : Villa 2 chambres minimum avec une très belle vue mer. Budget maximum 2.800.000 €. Christophe.Sachot@wanadoo.fr ou 0690 537 713. www.sprimbarth.fr

Recherche : Villa 4 chambres minimum en excellent état. Budget maximum 1.350.000 euros. Christophe.Sachot@wanadoo.fr ou 0690 537 713. www.sprimbarth.fr



702- Urgent couple sans enfant, gérant de la ste DAWA, recherche une mai-

son à louer à l'année minimum deux chambres. Merci d'appeler le 0690 75 25 22.

704-URGENT Le Christopher hôtel recherche un logement pour ses cadres. Veuillez contacter Myriam au 05.90.27.63.63.

Recherche location de toutes belles villas ou beaux appartements de 1200 à 5000 euros. Christophe.Sachot@wanadoo.fr ou 0690 537 713. http://rental-barths-martin.com/

Apts et Maisons à louer



704- A louer du 15 oct-15 dec 2006, villa 2 chambres climatisées, 2 sdb, grand salon, terrasses, piscine, belle vue, 3500 euros/mois. Contact Les Vents Alizés 0590 27 78 70

799-Loue à la semaine appartement à Paris refait à neuf : 1 chambre, séjour cuisine et sdb, Belle vue. Tél : 06 90 50 81 92



IMMOBILIER - REAL ESTATE

A LOUER MAISON

Située à Pointe Milou, 2 chambres, 2 salles de bains, salon, piscine
Prix : 2400€/ mois HC. (entretien jardin et piscine inclus)
Libre jusqu'au 31 janvier 2007
contact : karine@lagence-stbarth.com

A LOUER MAISON

Située à Saint Jean, 3 chambres, 2 salles de bain, salon, cuisine, salle à manger, terrasse, jardin, citerne, garage
Prix : 2600€/ mois HC
contact : karine@lagence-stbarth.com

A LOUER APPARTEMENT

Situé à Saint Jean, très belle vue mer, 3 chambres, 3 salles de bains, salon / cuisine, terrasses, jacuzzi, piscine commune
Prix : 3420€/ mois HC
contact : karine@lagence-stbarth.com

A VENDRE MAISON

Située à Grand Cul de Sac, belle vue mer, 2 chambres, 2 s. de bain, cuisine ouverte sur salon extérieur, piscine, grand deck, très belles prestations,
Prix : 1.375.000 €
contact : fabienne@lagence-stbarth.com



tél : 05 90 51 07 50 • fax : 05 90 51 07 30 • www.lagence-stbarth.com

Les Galeries du Commerce Saint Jean • BP 1021 • 97012 Saint-Barthélemy cedex

CMI

REAL ESTATE - IMMOBILIER

NOUVEAUX LOCAUX AUX MANGLIERS À SAINT JEAN
(à côté de la Poste, en face de Fedex)

POUR CLIENTS TRÈS SÉRIEUX

**NOUS RECHERCHONS DES PRODUITS À LOUER À L'ANNÉE
DE TOUS TYPES (STUDIO AU 4 PIÈCES)**

**A VENDRE DIVERS FONDS DE COMMERCE
nous consulter**

**A VENDRE APPARTEMENTS
de type studio, deux pièces et trois pièces
de 315.000 euros à 900.000 euros**

**A VENDRE PROPRIÉTÉ
comprenant bâtiment de deux appartements sur 2 niveaux et
le terrain de 1300 m2 1.260.000 euros**

Les Mangliers à St Jean
(à côté de la Poste)



Tél : 0590 27 80 88

email: claudine.mora@wanadoo.fr

Fax : 0590 27 80 85

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com

Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 - Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg - Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

C **E** **Caraïbes**
Enseigne
 Panneaux - Enseignes - Vitres - Véhicules
 Objets publicitaires - film UV et Miroir
 Tél: 06 90 41 95 96
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

SBEG GROS OEUVRE
 CHARPENTE
 COUVERTURE
 MENUISERIE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
 Tél: 05.90.51.15.85 - Fax: 0590.279.917
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

SD STORES DECOR
 Stores extérieurs et intérieurs, Toile sur mesure,
 Volets roulants, Films sur vitrage, Moustiquaires
 Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX
ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR
 COLOMBIER Tél: 05 90 27 77 67

ALUVER International
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE
 Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...
A.C.S
PLEXIGLASS & PVC
 par plaque ou coupe sur mesure
06 90 61 83 88

LUC TRANSPORT
 Remorquage, Nettoyage de terrain
 Elagage, Entretien divers
 Cell :0690 50 54 12 email: riosbh@wanadoo.fr

ENTREPRISE DU BÂTIMENT
 MAÇONNERIE - CARRELAGE
LEAL
 Tél. : 06 90 67 07 17

SIAPOC LES PEINTURES TROPICALES
Z.A. les Mangliers St Jean
 ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h
 Tél. : 05 90 27 80 31 - 06 90 64 96 13

Vous êtes ARTISAN.
 Référencez-vous dans la page
"A votre service"
 du Journal de St Barth
À UN PRIX TOUT DOUX
 N'attendez pas, contactez nous
 au 05 90 27 65 19

Affichage publicitaire
 Aéroport - Fléchage routier - Marina
 Agence Conseil en Communication
RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com
Publicité et signalétique
 sur tous supports
 Découpe vinyle et impression numérique
 Fourniture et pose de films solaires

St Barth Staff
 Votre déco intérieure personnalisée
PLATRE RENFORCÉ À L'ANCIENNE
 Corniche - Eclairage indirect - Plafonds...
 Tél./Fax : 0590.29.86.83 - Cell : 06 90 76 59 21

Calade Peinture
 DÉCORATION
 Bruno PROST
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

Fixit
 Prestataire de Services Informatiques
 Diagnostic DEPANNAGE PC
 & Solutions **06 90 41 88 07**

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
 FILS TOTO - GRAND FOND
REMORQUAGE
ENTRETIEN / RÉPARATION
 TEL 05 90 27 89 14

J.P. DELVAL
 PAYSAGISTE LANDSCAPING
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B
 Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

ACTIF 06 90 40 82 82
 FORMATION & CONSEIL INFORMATIQUE
 ASSEMBLAGE ET RÉPARATION PC

MENUISERIE
 GARDE-CORPS ALUMINIUM
 PORTAILS ALUMINIUM
 Coulissant et battant
 VOILETS ALUMINIUM
 Accordéon et traditionnel
 MARIOT - 05.90.27.76.21
 Fax: 05.90.27.81.07

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH
 Les Mangliers, Saint-Jean
 B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy Cedex
 journalsbh@wanadoo.fr
 ISSN : 1254-0110
Tél: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60
 Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
 Gérante et dir. de la publication Avigaël Haddad
 Rédactrice en chef Pierrette Guiraute
 Rédaction Rosemon Gréaux
 Commerciaux Ange Patureau
 Imprimeur Daily Herald N.V.
 Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiés. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal **Interdites** sans notre autorisation écrite.

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

NUMÉROS UTILES : SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Farge Fabien	05.90.52.08.43
Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Médecin Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologue : Verdier Henri Charles	05.90.29.38.45
Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit	06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
05.90.51.10.90	

Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou

De Lanversin Hubert	05.90.27.95.34
Pédiatre : Candito Dominique	05.90.27.52.65

Rhumatologue/médecin ostéopathe

Vuala Catherine	05.90.29.61.89
-----------------	----------------

Stomatologue : Chlous François 05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Boucher Martin	05.90.27.77.88
Charneau Guy	05.90.27.87.28
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
-----------------------------	----------------

Infirmiers-Infirmières :

Barbé Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique		06.90.71.83.63
Deguingand Carole		06.90.41.78.22
Dupré Claude		06.90.41.83.78
Frébryy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo		05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29

Masseur-Kinésithérapeutes :

André Sandrine	05.90.87.20.09
Blanc Pierre	05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie	05.90.27.81.32
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau C.	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Orthophoniste : Bouyer Christine 05.90.27.88.29
Ostéopathe : Minguy Benoît 06 90 71.36.15
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique 05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique 05.90.51.14.40
 Javelle Audrey 05.90.27.50.29
 M.Laure Penot 05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12

LABORATOIRE D'ANALYSES : 05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House 05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Delorme Laurence 05.90.27.89.72
 Kaiser Maurice 05.90.27.90.91
 Maille Jean-Claude 05.90.27.89.72

SUPERMARCHÉ
Match

VENEZ PROFITEZ
des derniers jours de la

SUPERMARCHÉ
Match

ANIMATION & NOMBREUX
CADEAUX À GAGNER
CE WEEK-END

Foire aux Vins

JUSQU'AU DIMANCHE 22 OCTOBRE
17% DE REMISE (SUR LA 6^e OFFRE)
POUR L'ACHAT DE 6 BOUTEILLES IDENTIQUES



ARRIVAGE DE PRODUITS FRAIS

Par avion toutes les semaines
en direct de RUNGIS



- HUITRES
- DORADE ROYALE
- BAR (PORTION)
- SARDINES DU MIDI
- CREVETTES CRUES DE MADAGASCAR
- CLAMS
- TOURTEAUX VIVANTS



- CIVET DE BICHE
- FAUX FILET DE CERF
- CANARD COLVERT
- FAISAN
- PERDREAUX
- PIGEON RAMIER
- CIVET DE SANGLIER

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H À 13H ET 15H À 20H
VENDREDI ET SAMEDI DE 8H À 20H
ET DIMANCHE DE 9H À 13H ET 16H À 19H
TEL : 05 90 27 68 16

PROMOS JUSQU'AU 22 OCT. 2006



- BRIE DE MAUX**
16€ le kg au lieu de 24€
- ST ANDRÉ**
17€ le kg au lieu de 25€
- ROQUEFORT**
1/2 CAVE BARAGNAUDE
22€ le kg au lieu de 35€
- PAPILLON ROUGE**
19€ le kg au lieu de 29€
- SOCIÉTÉ AGRICOLE**
21€ le kg au lieu de 34€
- 14€ le kg au lieu de 22€**
- POITRINE VENTRÈCHE**
29€ le kg au lieu de 39€
- TERRINE AUX 3 POIVRES**
9€ le kg au lieu de 14€
- MOUSSE DE CANARD AU PORTO**
13€ le kg au lieu de 20€